



RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit: 00010 - ACETONA

Acétone

CAS: 67-64-1

EC: 200-662-2

Index: 606-001-00-8

REACH: 01-2119471330-49-XXXX

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Utilisations identifiées pertinentes: Divers

Utilisations déconseillées: Toute utilisation non spécifiée dans cette section ou dans la section 7.3

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

Quimidroga S.A.
C/ Tuset, 26
08006 Barcelona - Spain
Tél.: +34 932363636 -
Fax: +34 934154880
msds@quimidroga.com
www.quimidroga.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence: +34 932363636 (24h)

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS **

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Règlement n° 1272/2008 (CLP) :

La classification de ce produit a été réalisée conformément au Règlement n° 1272/2008 (CLP).

Eye Irrit. 2: Irritation oculaire, catégorie 2, H319

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables, Catégorie 2, H225

STOT SE 3: Toxicité spécifique avec effets de somnolence et vertiges (exposition unique), Catégorie 3, H336

2.2 Éléments d'étiquetage:

Règlement n° 1272/2008 (CLP) :

Danger



Indications de danger:

Eye Irrit. 2: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Flam. Liq. 2: H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

STOT SE 3: H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

Conseils de prudence:

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P240: Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

P261: Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P304+P340: EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

P403+P235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Informations complémentaires:

** Modifications par rapport à la version précédente

- SUITE À LA PAGE SUIVANTE -



RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS ** (suite)

EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

2.3 Autres dangers:

Le produit ne répond pas aux critères des substances persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT) / des substances très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)

** Modifications par rapport à la version précédente

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances:

Description chimique: Composés organiques

Composants:

Conformément à l'Annexe II du Règlement (EC) n°1907/2006 (point 3), le produit contient:

Identification	Nom chimique /classification		Concentration
CAS: 67-64-1 EC: 200-662-2 Index: 606-001-00-8 REACH: 01-2119471330-49-XXXX	Acétone	ATP CLP00	100 %
	Règlement 1272/2008	Eye Irrit. 2: H319; Flam. Liq. 2: H225; STOT SE 3: H336; EUH066 - Danger 	

Pour approfondir l'information sur la dangerosité de la substance, lire les chapitres 8, 11, 12, 15 et 16.

3.2 Mélanges:

Non concerné

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours:

Les symptômes résultant d'une intoxication peuvent survenir après l'exposition, raison pour laquelle, en cas de doute, toute exposition directe du produit chimique ou persistance de la gêne exige des soins médicaux, en fournissant la FDS du produit concerné.

Par inhalation:

Transporter immédiatement la victime à l'air frais et la maintenir au repos. Dans les cas graves tels qu'un arrêt cardiaque et respiratoire, des techniques de respiration artificielle seront exécutées (respiration bouche à bouche, massage cardiaque, apport d'oxygène, etc.) en exigeant immédiatement les soins d'un médecin.

Par contact cutané:

Retirer les vêtements et les chaussures contaminés, rincer la peau ou, si besoin, doucher abondamment la personne concernée à l'eau froide et au savon neutre. En cas d'affection importante, consulter un médecin. Si le mélange produit des brûlures ou une congélation, ne pas retirer les vêtements car la lésion produite pourrait empirer si ceux-ci sont collés à la peau. Dans le cas où des ampoules se formeraient sur la peau, celles-ci ne doivent jamais être percées car cela augmenterait le risque d'infection.

Par contact avec les yeux:

Rincer les yeux avec de l'eau en abondance à température ambiante au minimum pendant 15 minutes. Éviter que la personne affectée se frotte ou ferme les yeux. Si la personne accidentée utilise des lentilles de contact, celles-ci devront être enlevées à condition qu'elles ne soient pas collées aux yeux, auquel cas, cela pourrait provoquer des lésions supplémentaires. Dans tous les cas et après nettoyage, il faudra se rendre chez un médecin le plus rapidement possible muni de la FDS du produit.

Par ingestion/aspiration:

En cas d'ingestion, demander des soins médicaux immédiatement en fournissant la FDS du produit concerné.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Les effets aigus et à retardement sont ceux signalés dans les paragraphes 2 et 11.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Pas pertinent

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- SUITE À LA PAGE SUIVANTE -



RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE (suite)

5.1 Moyens d'extinction:

Utiliser de préférence des extincteurs à poudre polyvalente (poudre ABC), sinon utiliser des extincteurs à poudre physique ou à base de dioxyde de carbone (CO₂). IL N'EST PAS RECOMMANDÉ d'utiliser des jets d'eau pour l'extinction.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

La réaction suite à la combustion ou décomposition thermique peut s'avérer très toxique et par conséquent, représenter un risque très élevé pour la santé.

5.3 Conseils aux pompiers:

En fonction de l'ampleur de l'incendie, il pourra être nécessaire de porter des vêtements de protection intégrale ainsi qu'un équipement respiratoire personnel. Disposer d'un minimum d'installations d'urgence ou d'éléments d'intervention (couvertures ignifuges, trousse à pharmacie...) selon la Directive 89/654/EC.

Dispositions supplémentaires:

Intervenir conformément au Plan d'Urgences Intérieur et aux Fiches d'information relatives aux interventions en cas d'accidents et autres urgences. Supprimer toute source d'ignition. En cas d'incendie, réfrigérer les récipients et les réservoirs de stockage des produits susceptibles de s'enflammer, et exploser résultant des températures élevées. Éviter le déversement des produits servant à éteindre l'incendie en milieu aquatique.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Isoler les fuites à condition qu'il n'y ait pas de risque supplémentaire pour les personnes en charge de cette tâche. Évacuer la zone et maintenir éloignées les personnes sans protection. En cas de contact potentiel avec le produit déversé, il est obligatoire de porter l'équipement de protection individuelle (Voir chapitre 8). Éviter en priorité toute formation de mélanges vapeur-air inflammables, par ventilation ou utilisation d'agent d'Inertisation. Supprimer toute source d'ignition. Éliminer les décharges électrostatiques provoquées par l'interconnexion de toutes les surfaces conductrices sur lesquelles de l'électricité statique peut apparaître, le tout connecté à la terre.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Produit jugé non dangereux pour l'environnement. Évitant la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Nous préconisons:

Absorber le déversement au moyen de sable ou d'un absorbant inerte et le mettre en lieu sûr. Ne pas absorber au moyen de sciure ou autres absorbants combustibles. Pour toute autre information relative à l'élimination, consulter le chapitre 13.

6.4 Référence à d'autres rubriques:

Voir les articles 8 et 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

A.- Précautions pour une manipulation en toute sécurité

Respecter la législation en vigueur en matière de prévention des risques au travail. Maintenir les récipients hermétiques. Contrôler les écoulements et déchets, élimination par des méthodes sûres (chapitre 6). Éviter le déversement libre à partir du récipient. Maintenir les lieux ordonnés et propres, où sont manipulés les produits dangereux.

B.- Recommandations techniques pour la prévention des incendies et des explosions.

Transvaser dans un lieu correctement ventilé, de préférence au moyen d'une extraction localisée. Contrôler totalement les foyers inflammable (téléphones portables, étincelles,...) et ventiler lors des opérations de nettoyage. Éviter toute atmosphère dangereuse à l'intérieur des récipients, dans la mesure du possible. Transvaser lentement pour éviter de causer des décharges électrostatiques. En cas de décharges électrostatiques: garantir une connexion équipotentielle parfaite, utiliser des prises terre systématiquement, ne pas porter des vêtements de travail en fibres acryliques, privilégiant des vêtements en coton et des bottes. Respecter les exigences de base, en matière de sécurité pour équipements et systèmes définis dans la Directive 94/9/EC ainsi que les dispositions minimum pour garantir la protection de la sécurité et la santé des employés selon les critères retenus dans la Directive 1999/92/EC. Consulter le chapitre 10 concernant les conditions et les matières à éviter.

C.- Recommandations techniques pour la prévention des risques ergonomiques et toxicologiques.

- SUITE À LA PAGE SUIVANTE -



RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE (suite)

Pour le contrôle de l'exposition, consulter la rubrique 8. Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail; se laver les mains après chaque utilisation; enlever les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans une zone de restauration

D.- Recommandations techniques pour la prévention des risques environnementaux

Il est recommandé de disposer de matériel absorbant à proximité du produit (Voir chapitre 6.3)

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

A.- Mesures techniques de stockage

Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré

B.- Conditions générales de stockage

Éviter toutes sources de chaleur, radiation, électricité statique et tout contact avec des aliments. Pour obtenir des informations supplémentaires voir chapitre 10.5

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

A l'exception des indications déjà spécifiées, il n'est pas nécessaire de suivre des recommandations spéciales concernant l'usage de ce produit.

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle:

Substances dont les valeurs limites d'exposition professionnelle doivent être contrôlées sur le lieu de travail:

Identification		Valeurs limites environnementales limites		
Acétone CAS: 67-64-1 EC: 200-662-2		IOELV (8h)	500 ppm	1210 mg/m ³
		IOELV (STEL)		
		Année	2017	

DNEL (Travailleurs):

Identification		Courte exposition		Longue exposition	
		Systémique	Local	Systémique	Local
Acétone CAS: 67-64-1 EC: 200-662-2	Oral	Pas pertinent	Pas pertinent	Pas pertinent	Pas pertinent
	Cutanée	Pas pertinent	Pas pertinent	186 mg/kg	Pas pertinent
	Inhalation	Pas pertinent	2420 mg/m ³	1210 mg/m ³	Pas pertinent

DNEL (Population):

Identification		Courte exposition		Longue exposition	
		Systémique	Local	Systémique	Local
Acétone CAS: 67-64-1 EC: 200-662-2	Oral	Pas pertinent	Pas pertinent	62 mg/kg	Pas pertinent
	Cutanée	Pas pertinent	Pas pertinent	62 mg/kg	Pas pertinent
	Inhalation	Pas pertinent	Pas pertinent	200 mg/m ³	Pas pertinent

PNEC:

Identification					
Acétone CAS: 67-64-1 EC: 200-662-2	STP	100 mg/L	Eau douce		10,6 mg/L
	Sol	29,5 mg/kg	Eau de mer		1,06 mg/L
	Intermittent	21 mg/L	Sédiments (Eau douce)		30,4 mg/kg
	Oral	Pas pertinent	Sédiments (Eau de mer)		3,04 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition:

A.- Mesures générales de sécurité et d'hygiène sur le lieu de travail

- SUITE À LA PAGE SUIVANTE -



RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)

À titre de mesure préventive, il est recommandé d'utiliser les équipements de protection individuelle basiques, avec le <marquage CE> correspondant. Pour plus de renseignements sur les équipements de protection individuelle (stockage, utilisation, nettoyage, entretien, type de protection,...) consulter la brochure d'informations fournie par le fabricant de l'EPI. Les indications formulées dans ce point concernent le produit pur. Les mesures de protection concernant le produit dilué pourront varier en fonction de son degré de dilution, utilisation, méthode d'application, etc. Pour déterminer l'obligation d'installer des douches de sécurité et/ou des rince-œil de secours dans les entrepôts, respecter réglementation concernant le stockage de produits chimiques applicable dans chaque cas. Pour plus de renseignements, se référer au paragraphe 7.1 et 7.2.

Toute l'information contenue ici est une recommandation qui nécessite d'une spécification de la part des services de prévention des risques de travail, étant inconnu si la société dispose de mesures supplémentaires.

B.- Protection respiratoire.

Pictogramme	PPE	Marquage	normes ECN	Observations
 Protection des voies respiratoires obligatoire	Masque auto filtrant contre les gaz et les vapeurs		EN 405:2001+A1:2009	À remplacer dès lors qu'une odeur ou un goût du produit contaminant à l'intérieur du masque ou de l'adaptateur facial est détecté. Quand le produit contaminant ne présente pas les avertissements corrects, il est recommandé d'utiliser des équipements isolants.

C.- Protection spécifique pour les mains.

Pictogramme	PPE	Marquage	normes ECN	Observations
 Protection des mains obligatoire	Gants de protection chimique, non jetable		EN 374-1:2003 EN 374-3:2003/AC:2006 EN 420:2003+A1:2009	Le temps d'imprégnation (Breakthrough Time) indiqué par le fabricant doit être supérieur au temps d'utilisation du produit. Ne pas utiliser des crèmes protectrices après tout contact du produit avec la peau.

D.- Protection du visage et des yeux

Pictogramme	PPE	Marquage	normes ECN	Observations
 Protection du visage obligatoire	Écran facial		EN 166:2001 EN 167:2001 EN 168:2001 EN ISO 4007:2012	Nettoyer quotidiennement et désinfecter régulièrement en suivant les instructions du fabricant. À utiliser s'il y a un risque d'éclaboussures.

E.- Protection du corps

Pictogramme	PPE	Marquage	normes ECN	Observations
 Protection du corps obligatoire	Vêtement de protection en cas de risques chimiques, antistatique et ignifuge		EN 1149-1,2,3 EN 13034:2005+A1:2009 EN ISO 13982-1:2004/A1:2010 EN ISO 6529:2001 EN ISO 6530:2005 EN ISO 13688:2013 EN 464:1994	Réservé strictement à un usage professionnel. Nettoyer régulièrement en suivant les instructions du fabricant.
 Protection des pieds obligatoire	Chaussures de sécurité contre tout risque chimique, à propriétés antistatiques et résistant à la chaleur		EN 13287:2008 EN ISO 20345:2011 EN 13832-1:2006	Remplacer les bottes en présence de n'importe quel indice d'usure.

F.- Mesures complémentaires d'urgence

Mesure d'urgence	normes	Mesure d'urgence	normes
 Douche d'urgence	ANSI Z358-1 ISO 3864-1:2002	 Rince œil	DIN 12 899 ISO 3864-1:2002

Contrôles sur l'exposition de l'environnement:

En vertu de la législation communautaire sur la protection environnementale, il est recommandé d'éviter tout déversement du produit mais aussi de son emballage dans l'environnement. Pour obtenir des informations supplémentaires voir chapitre 7.1.D

Composés organiques volatiles:

- SUITE À LA PAGE SUIVANTE -



RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE (suite)

Conformément à l'application de la Directive 2010/75/EU, ce produit offre les caractéristiques suivantes:

C.O.V. (2010/75/UE): 100 % poids
Concentration de C.O.V. à 20 °C: 791,48 kg/m³ (791,48 g/L)
°C:
Nombre moyen de carbone: 3
Poids moléculaire moyen: 58,1 g/mol

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Pour plus d'informations voir la fiche technique du produit.

Aspect physique:

État physique à 20 °C: Liquide
Aspect: Non disponible
Couleur: Incolore
Odeur: Caractéristique
Seuil olfactif: Pas pertinent *

Volatilité:

Température d'ébullition à pression atmosphérique: 56 °C
Pression de vapeur à 20 °C: 24439 Pa
Pression de vapeur à 50 °C: 81233 Pa (81 kPa)
Taux d'évaporation à 20 °C: 6,06

Caractéristiques du produit:

Masse volumique à 20 °C: 791 kg/m³
Densité relative à 20 °C: 0,791
Viscosité dynamique à 20 °C: 0,33 cP
Viscosité cinématique à 20 °C: 0,41 cSt
Viscosité cinématique à 40 °C: Pas pertinent *
Concentration: Pas pertinent *
pH: Pas pertinent *
Densité de vapeur à 20 °C: 2 kg/m³
Coefficient de partage n-octanol/eau à 20 °C: -0,23
Solubilité dans l'eau à 20 °C: Pas pertinent *
Propriété de solubilité: Très soluble dans l'eau
Température de décomposition: Pas pertinent *
Point de fusion/point de congélation: -95 °C
Propriétés explosives: Pas pertinent *
Propriétés comburantes: Pas pertinent *

Inflammabilité:

Point d'éclair: -20 °C
Inflammabilité (solide, gaz): Pas pertinent *
Température d'auto-ignition: 538 °C
Limite d'inflammabilité inférieure: 2,2 % Volume
Limite d'inflammabilité supérieure: 13 % Volume

*Non applicable en raison de la nature du produit, ne fournissant pas les informations de propriétés de sa dangerosité.

- SUITE À LA PAGE SUIVANTE -



RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)

Explosivité:

Limit inférieur d'explosivité: Pas pertinent *

Limit supérieur d'explosivité: Pas pertinent *

9.2 Autres informations:

Tension superficielle à 20 °C: Pas pertinent *

Indice de réfraction: Pas pertinent *

*Non applicable en raison de la nature du produit, ne fournissant pas les informations de propriétés de sa dangerosité.

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité:

Pas de réactions dangereuses sont attendus si le stockage respecte les instructions techniques des produits chimiques. Voir la section 7.

10.2 Stabilité chimique:

Chimiquement stable dans les conditions de stockage, manipulation et utilisation.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

En conditions normales, pas de réactions dangereuses susceptibles de produire une pression ou des températures excessives.

10.4 Conditions à éviter:

Applicables pour manipulation et stockage à température ambiante :

Choc et friction	Contact avec l'air	Échauffement	Lumière Solaire	Humidité
Non applicable	Non applicable	Risque d'inflammation	Eviter tout contact direct	Non applicable

10.5 Matières incompatibles:

Acides	Eau	Matières comburantes	Matières combustibles	Autres
Eviter les acides forts	Non applicable	Eviter tout contact direct	Non applicable	Éviter les alcalis ou les bases fortes

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Voir chapitre 10.3, 10.4 et 10.5 pour connaître précisément les produits de décomposition. En fonction des conditions de décomposition et à l'issue de cette dernière, certains mélanges complexes à base de substances chimiques peuvent se dégager: dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone et autres composés organiques.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Aucune donnée expérimentale concernant le mélange et ses propriétés toxicologiques n'est disponible

Effets dangereux pour la santé:

En cas d'exposition répétée, prolongée ou de concentrations supérieures à celles qui sont établies par les limites d'exposition professionnelles, des effets néfastes pour la santé peuvent survenir selon le mode d'exposition :

A.- Ingestion (effets aigus):

- Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis et ne contiennent pas de substances jugées dangereuses par ingestion. Pour plus d'information, voir chapitre 3.
- Corrosivité/irritabilité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car il ne présente pas de substances jugées dangereuses dans ce cadre. Pour plus de renseignements, se référer au paragraphe 3.

B.- Inhalation (effets aigus):

- Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, et ne contiennent pas de substances jugées dangereuses par inhalation. Pour plus d'information, voir chapitre 3.
- Corrosivité/irritabilité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car il ne présente pas de substances jugées dangereuses dans ce cadre. Pour plus de renseignements, se référer au paragraphe 3.

C.- Contact avec la peau et les yeux (effets aigus):

- SUITE À LA PAGE SUIVANTE -



RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (suite)

- Contact avec la peau: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, et ne contiennent pas de substances jugées dangereuses au vu des effets décrits. Pour plus d'information, voir chapitre 3.
- Contact avec les yeux: Produit des lésions oculaires après un contact
- D- Effets CMR (carcinogénicité, mutagénicité et toxicité pour la reproduction):
 - Carcinogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, et ne contiennent pas de substances jugées dangereuses au vu des effets décrits. Pour plus d'information, voir chapitre 3.
 - Mutagénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car il ne présente pas de substances jugées dangereuses dans ce cadre. Pour plus de renseignements, se référer au paragraphe 3.
 - Toxicité sur la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car il ne présente pas de substances jugées dangereuses dans ce cadre. Pour plus de renseignements, se référer au paragraphe 3.
- E- Effets de sensibilisation:
 - Respiratoire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, et ne contiennent pas de substances jugées dangereuses à effets sensibilisants. Pour plus d'information, voir chapitre 3.
 - Cutané: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car il ne présente pas de substances jugées dangereuses dans ce cadre. Pour plus de renseignements, se référer au paragraphe 3.
- F- Toxicité pour certains organes cibles (STOT)-temps d'exposition:

Une exposition à des concentrations élevées peuvent entraîner une dépression du système nerveux central en causant des céphalées, étourdissements, vertiges, nausées, vomissements, confusion et en cas d'affection grave, une perte de conscience.
- G- Toxicité pour certains organes cibles (STOT)-exposition répétée:
 - Toxicité pour certains organes cibles (STOT)-exposition répétée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car il ne présente pas de substances jugées dangereuses dans ce cadre. Pour plus de renseignements, se référer au paragraphe 3.
 - Peau: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
- H- Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis, car il ne présente pas de substances jugées dangereuses dans ce cadre. Pour plus de renseignements, se référer au paragraphe 3.

Autres informations:

Pas pertinent

Information toxicologique spécifique des substances:

Identification	Toxicité sévère		Genre
Acétone	DL50 oral	5800 mg/kg	Rat
CAS: 67-64-1	DL50 cutanée	7426 mg/kg	Lapin
EC: 200-662-2	CL50 inhalation	76 mg/L (4 h)	Rat

RUBRIQUE 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

12.1 Toxicité:

Identification	Toxicité sévère		Espèce	Genre
Acétone	CL50	5540 mg/L (96 h)	Oncorhynchus mykiss	Poisson
CAS: 67-64-1	CE50	23,5 mg/L (48 h)	Daphnia magna	Crustacé
EC: 200-662-2	CE50	3400 mg/L (48 h)	Chlorella pyrenoidosa	Algue

12.2 Persistance et dégradabilité:

Identification	Dégradabilité		Biodégradabilité	
Acétone	DBO5	Pas pertinent	Concentration	100 mg/L
CAS: 67-64-1	DCO	Pas pertinent	Période	28 jours
EC: 200-662-2	DBO5/DCO	0.96	% Biodégradé	96 %

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

- SUITE À LA PAGE SUIVANTE -



RUBRIQUE 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE (suite)

Identification	Potentiel de bioaccumulation	
Acétone	FBC	1
CAS: 67-64-1	Log POW	-0,24
EC: 200-662-2	Potentiel	Bas

12.4 Mobilité dans le sol:

Identification	L'absorption/désorption		Volatilité	
Acétone	Koc	1	Henry	2,93 Pa·m ³ /mol
CAS: 67-64-1	Conclusion	Très élevé	Sol sec	Oui
EC: 200-662-2	Tension superficielle	2,304E-2 N/m (25 °C)	Sol humide	Oui

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Le produit ne répond pas aux critères des substances persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT) / des substances très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)

12.6 Autres effets néfastes:

Non décrits

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Code	Description	Type de déchet (Règlement (UE) n°1357/2014)
	Il n'est pas possible d'attribuer un code spécifique, étant donné que cela dépend de l'usage prévu par le destinataire	Dangereux

Type de déchets (Règlement (UE) n°1357/2014):

HP3 Inflammable, HP4 Irritant — irritation cutanée et lésions oculaires, HP5 Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT) /toxicité par aspiration

Gestion du déchet (élimination et évaluation):

Consulter le responsable des déchets compétent en matière d'évaluation et élimination conformément à l'Annexe 1 et l'Annexe 2 (Directive 2008/98/CE, Décret no 2011-828, Ordonnance no 2010-1579). Conformément aux codes 15 01 (2014/955/CE), au cas où l'emballage entrerait en contact avec le produit, il faudra procéder de la même façon qu'avec le propre produit, dans le cas contraire, il faudra le traiter comme un résidu non dangereux. Il est fortement déconseillé de le verser dans des cours d'eau. Voir épigraphe 6.2.

Dispositions se rapportant au traitement des déchets:

Conformément à l'Annexe II du Règlement (EC) n°1907/2006 (REACH) les dispositions communautaires ou nationales se rapportant au traitement des déchets sont appliquées.

Législation communautaire: Directive 2008/98/CE, 2014/955/CE, Règlement (UE) n°1357/2014

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport terrestre des marchandises dangereuses:

En application de l'ADR 2017 et RID 2017:

- SUITE À LA PAGE SUIVANTE -



RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (suite)



- 14.1 Numéro ONU:** UN1090
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU: ACÉTONE
14.3 Classe(s) de danger pour le transport: 3
 Étiquettes: 3
14.4 Groupe d'emballage: II
14.5 Dangereux pour l'environnement: Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
 Dispositions spéciales: Pas pertinent
 code de restriction en tunnels: D/E
 Propriétés physico-chimiques: voir chapitre 9
 Quantités limitées: 1 L
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: Pas pertinent

Transport de marchandises dangereuses par mer:

En application au IMDG 38-16:



- 14.1 Numéro ONU:** UN1090
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU: ACÉTONE
14.3 Classe(s) de danger pour le transport: 3
 Étiquettes: 3
14.4 Groupe d'emballage: II
14.5 Dangereux pour l'environnement: Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
 Dispositions spéciales: Pas pertinent
 Codes EmS: F-E, S-D
 Propriétés physico-chimiques: voir chapitre 9
 Quantités limitées: 1 L
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: Pas pertinent

Transport de marchandises dangereuses par air:

En application au IATA/ICAO 2017:



- 14.1 Numéro ONU:** UN1090
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU: ACÉTONE
14.3 Classe(s) de danger pour le transport: 3
 Étiquettes: 3
14.4 Groupe d'emballage: II
14.5 Dangereux pour l'environnement: Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
 Propriétés physico-chimiques: voir chapitre 9
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: Pas pertinent

- SUITE À LA PAGE SUIVANTE -



RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Substances soumises à autorisation dans le Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) : Pas pertinent

Substances inscrites à l'annexe XIV de REACH (liste d'autorisation) et date d'expiration: Pas pertinent

Règlement (CE) 1005/2009 sur les substances qui perforent la couche d'ozone : Pas pertinent

Article 95, RÈGLEMENT (UE) No 528/2012: Pas pertinent

RÈGLEMENT (UE) No 649/2012 régissant l'exportation et l'importation de produits chimiques dangereux : Pas pertinent

Restrictions en matière de commercialisation et d'usage de certaines substances et mélanges dangereux (Annexe XVII REACH, etc...):

Ne peuvent être utilisées en tant que substances ou dans des mélanges contenus dans des générateurs d'aérosols mis sur le marché à l'intention du grand public à des fins de divertissement et de décoration comme:

- les scintillants métallisés destinés principalement à la décoration,
- la neige et le givre artificiels,
- les coussins «péteurs»,
- les bombes à serpents,
- les excréments factices,
- les mirlitons,
- les paillettes et les mousses décoratives,
- les toiles d'araignée artificielles,
- les boules pantes.

Sans préjudice de l'application d'autres dispositions communautaires en matière de classification, d'emballage et d'étiquetage des substances, les fournisseurs veillent à ce que, avant la mise sur le marché, l'emballage des générateurs d'aérosols visés ci-dessus porte d'une manière visible, lisible et indélébile la mention suivante:

«Usage réservé aux utilisateurs professionnels.»

Règlement (UE) n° 98/2013 du Parlement européen et du Conseil du 15 janvier 2013 sur la commercialisation et l'utilisation de précurseurs d'explosifs: Contient Acétone. Produit conforme à l'article 9.

Ne peuvent être utilisés:

- dans des articles décoratifs destinés à produire des effets de lumière ou de couleur obtenus par des phases différentes, par exemple dans des lampes d'ambiance et des cendriers,
- dans des farces et attrapes,
- dans des jeux destinés à un ou plusieurs participants ou dans tout article destiné à être utilisé comme tel, même sous des aspects décoratifs.

Dispositions spéciales en matière de protection des personnes ou d'environnement:

Il est recommandé d'utiliser l'information recueillie sur cette fiche de données de sécurité faisant office d'information de départ pour une évaluation des risques des circonstances locales dans le but d'établir les mesures nécessaires en matière de prévention des risques pour la manipulation, l'utilisation, le stockage et l'élimination du produit.

Autres législations:

Pas pertinent

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Le fournisseur a effectué l'évaluation de la sécurité chimique.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Législation s'appliquant aux fiches de données en matière de sécurité:

Cette fiche de données en matière de sécurité a été réalisée conformément à l'ANNEXE II-Guide pour élaborer des Fiches de Données en matière de Sécurité du Règlement (EC) N° 1907/2006 (Règlement (UE) N° 2015/830)

Modifications par rapport à la fiche de sécurité précédente avec répercussions sur les mesures de gestion du risque :

Règlement n° 1272/2008 (CLP) (RUBRIQUE 2, RUBRIQUE 16):

- Conseils de prudence

Textes des phrases législatives dans la rubrique 2:

H225: Liquide et vapeurs très inflammables

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges

H319: Provoque une sévère irritation des yeux

Textes des phrases législatives dans la rubrique 3:

- SUITE À LA PAGE SUIVANTE -



RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS (suite)

Les phrases inscrites ne portent pas sur le produit lui-même, elles sont seulement à titre d'information et se réfèrent aux composants individuels qui apparaissent dans la section 3

Règlement n° 1272/2008 (CLP) :

Eye Irrit. 2: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Flam. Liq. 2: H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

STOT SE 3: H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

Conseils relatifs à la formation:

Une formation minimum en matière de prévention des risques au travail est recommandée pour le personnel qui va manipuler ce produit, dans le but de faciliter la compréhension et l'interprétation de cette fiche de données de sécurité au même titre que l'étiquetage du produit.

sources de documentation principale:

<http://echa.europa.eu>

<http://eur-lex.europa.eu>

Abréviations et acronymes:

-ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

-IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses

-IATA: Association internationale du transport aérien

-ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale

-DCO: Demande chimique en oxygène

-DBO5: Demande biologique en oxygène après 5 jours

-FBC: Facteur de bioconcentration

-DL50: Dose létale 50

-CL50: Concentration létale 50

-CE50: Concentration effective 50

-Log Pow: Coefficient de partage octanol/eau

L'information contenue sur cette Fiche de données de sécurité est fondée sur des sources, des connaissances techniques ainsi que sur la législation en vigueur au niveau européen et national, ne pouvant en aucun cas, garantir l'exactitude de celle-ci. Il est impossible de considérer que ladite information est une garantie des propriétés dudit produit. Il s'agit simplement d'une description concernant les exigences en matière de sécurité. La méthodologie et les conditions de travail des utilisateurs de ce produit ne relèvent pas de nos connaissances et de nos contrôles, l'utilisateur devant toujours assumer en toute responsabilité les mesures nécessaires à prendre pour observer les exigences légales en matière de manipulation, stockage, usage et élimination de produits chimiques. L'information contenue sur cette fiche de sécurité ne concerne que ce produit, ce dernier ne devant pas être utilisé à d'autres fins que celles qui y sont stipulées.

- FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ -

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Substance mono-constituant

Nom du produit : ACETONE

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : [200-662-2] De-icing and Anti-icing Applications - Consumer

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Utiliser dans des fluides dégivrant et antigel - Consommateur
Substance fournie pour cet usage sous forme de: Tel quel
Secteur d'utilisation finale: SU21
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Secteur de marché par type de produit chimique: PC04

Scénarios environnementaux contributifs : Utiliser dans des fluides dégivrant et antigel

Santé Scénarios contributifs : Utiliser dans des fluides dégivrant et antigel

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Dégivrage de véhicules et d'équipements similaires par pulvérisation.

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 0: Utiliser dans des fluides dégivrant et antigel

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 1: Utiliser dans des fluides dégivrant et antigel

État physique : liquide - Pression de vapeur 24000

Quantités utilisées : Sauf mention contraire Englobe l'utilisation jusqu'à... 37500 g.
 Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 6600 cm²

Fréquence et durée de l'utilisation : Sauf mention contraire Englobe l'utilisation jusqu'à... 4 application par jour
 Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs : Sauf mention contraire Présume que les activités se déroulent à température ambiante (à moins que le contraire ne soit précisé). - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - Utiliser avec une ventilation adéquate.

Catégorie(s) de produits chimiques - Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Produits d'étanchéité, adhésif Colles pour loisirs
 Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 30% - Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours./An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 35.73 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 9g - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - Englobe l'exposition jusqu'à 4 hr/par tâche : - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits d'étanchéité, adhésif Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)
 Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 30% - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 110 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 6390g - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - Englobe l'exposition

jusqu'à 6 hr/par tâche : - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits d'étanchéité, adhésif Colle en spray

Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 30% - Englobe l'utilisation jusqu'à... 6 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 35.73 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 85.05g - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - Englobe l'exposition jusqu'à 4 hr/par tâche : - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Anti-freezing agents - Lavage de vitre de voiture

Sauf mention contraire Englobe les concentrations jusqu'à 1 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.5 g. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34 m² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.2 hr/par tâche : - Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits antigel et de dégivrage Versement dans le radiateur

Englobe les concentrations jusqu'à 10 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 428 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 2000 g. - Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. - Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.17 hr/par tâche : - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits antigel et de dégivrage - Dégivrant serrure

Sauf mention contraire Englobe les concentrations jusqu'à 50 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 214 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 4 g. - Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34 m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.25 hr/par tâche : - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet : : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Utiliser dans des fluides dégivrant et antigel

Évaluation de l'exposition (environnementale) : : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 0: Utiliser dans des fluides dégivrant et antigel

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : : Non disponible.

Section 4 - GUIDE DESTINÉ À L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DÉTERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LE SCÉNARIO D'EXPOSITION

Environnement	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. - Voir la fiche de renseignements sur les catégories spécifiques SPERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.
Santé	: Les expositions prévues ne devraient pas dépasser les DN(M)EL lorsque les conditions de fonctionnement/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées. - Les données de danger disponible ne permettent pas la dérivation d'une DNEL pour les effets irritants cutanés. - Mesures de gestion des risques basées sur une caractérisation des risques qualitative. - Si d'autres Mesures de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que la gestion des risques est de niveau au moins équivalent.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement	: Non disponible.
Santé	: Non disponible.
ACETONE	<i>[200-662-2] De-icing and Anti-icing Applications - Consumer</i>

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Substance mono-constituant

Nom du produit : ACETONE

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : [200-662-2] Use in Cleaning Agent - Consumer

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Utilisation dans les agents nettoyants - Consommateur
Substance fournie pour cet usage sous forme de: Tel quel
Secteur d'utilisation finale: SU21
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Secteur de marché par type de produit chimique: PC03, PC04, PC08, PC09a, PC09b, PC09c, PC24, PC35, PC38

Scénarios environnementaux contributifs : **Utilisation dans les agents nettoyants**

Santé Scénarios contributifs : **Utilisation dans les agents nettoyants**

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Englobe les expositions générales des consommateurs entraînés par l'utilisation de produits ménagers vendus comme produits de nettoyage, aérosols, revêtements, dégivrants, lubrifiants et de traitement de l'air.

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 0: Utilisation dans les agents nettoyants

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 1: Utilisation dans les agents nettoyants

État physique : liquide - Pression de vapeur 24000

Quantités utilisées : Sauf mention contraire Englobe l'utilisation jusqu'à... 37500 g.
 Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 6600 cm²

Fréquence et durée de l'utilisation : Sauf mention contraire Englobe l'utilisation jusqu'à... 4 application par jour
 Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs : Sauf mention contraire Présume que les activités se déroulent à température ambiante (à moins que le contraire ne soit précisé). - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - Utiliser avec une ventilation adéquate.

Catégorie(s) de produits chimiques - Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Produits d'étanchéité, adhésif Colles pour loisirs

Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 30% - Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours./An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 35.73 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 9g - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - Englobe l'exposition jusqu'à 4 hr/par tâche : - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits d'étanchéité, adhésif Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)

Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 30% - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 110 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 6390g - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique

classique. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - Englobe l'exposition jusqu'à 6 hr/par tâche : - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits d'étanchéité, adhésif Colle en spray

Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 30% - Englobe l'utilisation jusqu'à... 6 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 35.73 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 85.05g - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - Englobe l'exposition jusqu'à 4 hr/par tâche : - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols)

Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 50% - Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours/An - Englobe l'exposition jusqu'à 4 application par jour - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.1 g. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.25 hr/par tâche : - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide)

Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 10 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 35.7 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.48 g. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 8hr/par tâche : - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Anti-freezing agents - Lavage de vitre de voiture

Sauf mention contraire Englobe les concentrations jusqu'à 1 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.5 g. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34 m² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.2 hr/par tâche : - Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Welding and soldering agents,Fluxing agents

Sauf mention contraire Englobe les concentrations jusqu'à 20 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 12 g. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 1 hr/par tâche : - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits antigel et de dégivrage Versement dans le radiateur

Englobe les concentrations jusqu'à 10 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 428 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 2000 g. - Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. - Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.17 hr/par tâche : - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits antigel et de dégivrage - Dégivrant serrure

Sauf mention contraire Englobe les concentrations jusqu'à 50 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 214 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 4 g. - Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34 m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.25 hr/par tâche : - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Revêtements et peintures, solvants, diluants - Peinture murale aqueuse au latex
Englobe les concentrations jusqu'à Sauf mention contraire 1.5 % - Englobe

l'utilisation jusqu'à... 4 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour
- Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 428.75 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 2760 g. - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - Englobe l'exposition jusqu'à 2.20 hr/par tâche : - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Revêtements et peintures, solvants, diluants - Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide
Sauf mention contraire Englobe les concentrations jusqu'à 27.5 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 6 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour
- Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 428.75 cm² - Englobe l'utilisation jusqu'à... 744 g. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 2.2 hr/par tâche : - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Revêtements et peintures, solvants, diluants - Bouteille de spray aérosol
Sauf mention contraire Englobe l'exposition jusqu'à 50 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 2 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe l'utilisation jusqu'à... 215 g. - Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34 m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.33 hr/par tâche : - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Revêtements et peintures, solvants, diluants - Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)
Sauf mention contraire Englobe les concentrations jusqu'à 50 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 3 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour
- Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 857.50 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 491 g. - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 2.00 hr/par tâche : - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler - Charges et mastics
Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 2 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 12 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour
- Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 35.73 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 85 g. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 4.00 hr/par tâche : - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler - Plâtres et enduits
Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 2% Englobe l'utilisation jusqu'à... 12 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour
- Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 857.50 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 13800 g. - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 2.00 hr/par tâche : - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler - Pâte à modeler
Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 1 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour
- Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 254.4 cm² - A chaque utilisation, présume d'une quantité ingérée de 1g. - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Peintures au doigt
Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 50 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour
- Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 254.40 cm² - A chaque utilisation, présume d'une quantité ingérée de 1.35 g. - Éviter l'utilisation à une concentration

en produit supérieure à 5 %

Nettoyage et Opérations de lavage. - Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)

Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 15 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 128 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 428 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 35 g. - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.17hr/par tâche : - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Nettoyage et Opérations de lavage. - Produits nettoyants, liquides (tous types de produits net-toyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)

Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 5 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 128 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 457.5 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 27 g. - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.33 hr/par tâche : - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Nettoyage et Opérations de lavage. - Produits lave-vaisselle et lave

Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 5 % Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 857.5 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 15 g. - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.5 hr/par tâche : - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage - Liquides

Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 100 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 4 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 468.00 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 2200 g. - Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34 m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.17 h/par tâche : - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage - Colles adhésives

Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 20 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 10 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 468.00 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 34 g. - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage Sprays

Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 50 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 6 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 428.75 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 73 g. - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.17 hr/par tâche : - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet : : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Utilisation dans les agents nettoyants

Évaluation de l'exposition (environnementale) : : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 0: Utilisation dans les agents nettoyants

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : : Non disponible.

Section 4 - GUIDE DESTINÉ À L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DÉTERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LE SCÉNARIO D'EXPOSITION

Environnement	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. - Voir la fiche de renseignements sur les catégories spécifiques SPERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.
Santé	: Les expositions prévues ne devraient pas dépasser les DN(M)EL lorsque les conditions de fonctionnement/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées. - Les données de danger disponible ne permettent pas la dérivation d'une DNEL pour les effets irritants cutanés. - Mesures de gestion des risques basées sur une caractérisation des risques qualitative. - Si d'autres Mesures de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que la gestion des risques est de niveau au moins équivalent.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement : : Non disponible.

Santé : : Non disponible.

ACETONE

[200-662-2] Use in Cleaning Agent - Consumer

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Substance mono-constituant

Nom du produit : ACETONE

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : [200-662-2] Uses in Coatings - Consumer

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Utiliser dans les revêtements - Consommateur
Substance fournie pour cet usage sous forme de: Tel quel
Secteur d'utilisation finale: SU21
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Secteur de marché par type de produit chimique: PC01, PC04, PC08, PC15, PC24, PC31, PC05 Artists Supply and Hobby preparations, PC09 Coatings and Paints, Fillers, Putties, Thinners, PC10 Building and construction preparations not covered elsewhere

Scénarios environnementaux contributifs :

Santé Scénarios contributifs :

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Englobe l'utilisation dans des revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.), y compris les expositions pendant l'utilisation (y compris le transfert et la préparation du produit, l'application au pinceau, la pulvérisation manuelle ou méthodes similaires) et le nettoyage des équipements.

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 0:

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des consommateurs pour 1:

État physique : liquide - Pression de vapeur 24000
Quantités utilisées : Sauf mention contraire Englobe l'utilisation jusqu'à... 37500 g.
Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 6600 cm²
Fréquence et durée de l'utilisation : Sauf mention contraire Englobe l'utilisation jusqu'à... 4 application par jour
Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs : Sauf mention contraire Présume que les activités se déroulent à température ambiante (à moins que le contraire ne soit précisé). - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - Assurer une ventilation adéquate.

Catégorie(s) de produits chimiques - Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Adhésifs, produits d'étanchéité Colles pour loisirs
Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 30% - Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours/An - Englobe l'exposition jusqu'à 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 35.73 cm² - Englobe l'exposition jusqu'à 9 g. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 4 h/par tâche : - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique.

Adhésifs, produits d'étanchéité Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)
Sauf mention contraire Englobe les concentrations jusqu'à 30% - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 110 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 6390 g. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 6 h - Englobe l'utilisation avec une

ventilation domestique classique. - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Adhésifs, produits d'étanchéité Colle en spray

Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 30 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 6 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 35.73 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 85.05 g. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 4 h - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Adhésifs, produits d'étanchéité Produits d'étanchéité

Sauf mention contraire Englobe les concentrations jusqu'à 30 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 35.73 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 75 g. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 1 h - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits antigel et de dégivrage - Lavage de vitre de voiture

Sauf mention contraire Englobe les concentrations jusqu'à 1 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.5 g. - Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34 m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.02 h - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits antigel et de dégivrage Versement dans le radiateur

Englobe les concentrations jusqu'à 10 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 428 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 2000 g. - Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34 m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.17 h - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits antigel et de dégivrage - Dégivrant serrure

Sauf mention contraire Englobe les concentrations jusqu'à 50 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 214 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 4 g. - Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34 m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.25 h - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) - Produits lave-vaisselle et lave Englobe les concentrations jusqu'à Sauf mention contraire 5 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 857.50 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 15 g. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.5 h - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) - Produits nettoyants, liquides (tous types de produits net-toyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)

Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 5 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 128 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 857.50 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 27 g. - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.33 h - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) - Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)

Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 15 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 128 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 428.00 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 35 g. - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.17 h - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Revêtements et peintures, solvants, diluants - Peinture murale aqueuse au latex
Englobe les concentrations jusqu'à Sauf mention contraire 1.5 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 4 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 428.75 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 2260 g. - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - Englobe l'exposition jusqu'à 2.20 h - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Revêtements et peintures, solvants, diluants - Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

Sauf mention contraire Englobe les concentrations jusqu'à 27.5 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 6 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 428.75 cm² - Englobe l'utilisation jusqu'à... 744 g. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 2.20 h - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Revêtements et peintures, solvants, diluants - Bouteille de spray aérosol
Sauf mention contraire Englobe l'exposition jusqu'à 50 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 2 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe l'utilisation jusqu'à... 215 g. - Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34 m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.33 h - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Revêtements et peintures, solvants, diluants - Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

Sauf mention contraire Englobe les concentrations jusqu'à 50 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 3 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 857.50 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 491 g. - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 2.00 h. - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler - Charges et mastics

Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 2 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 12 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 35.73 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 85 g. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 4.00 h - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler - Plâtres et enduits

Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 2% Englobe l'utilisation jusqu'à... 12 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 857.50 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 13800 g. - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 2.00 h - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler - Pâte à modeler
Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 1 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 254.4 cm² - A chaque utilisation, présume d'une quantité ingérée de 1g. - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Peintures au doigt

Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 50 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 365 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 254.40 cm² - A chaque utilisation, présume d'une quantité ingérée de 1.35 g. - Éviter l'utilisation à une concentration en produit supérieure à 5 %

Produits de traitement de surfaces non métalliques - Peinture murale aqueuse au latex

Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 1.5 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 4 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 428.75 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 2760 g. - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 2.20 h - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits de traitement de surfaces non métalliques - Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 27.5 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 6 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 428.75 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 744 g. - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 2.20 h - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits de traitement de surfaces non métalliques - Bouteille de spray aérosol

Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 50 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 2 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 215 g. - Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34 m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.33 h - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits de traitement de surfaces non métalliques - Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 50 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 3 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 857.50 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 491g. - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 2.00 h - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage - Liquides

Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 100 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 4 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 468.00 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 2200 g. - Englobe l'utilisation dans un garage à une voiture (34 m³) sous une ventilation courante. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 34 m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.17 h/par tâche : - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage - Colles adhésives

Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 20 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 10 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 468.00 cm² - A chaque utilisation,

englobe les quantités jusqu'à 34 g. - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage Sprays
Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 50 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 6 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 428.75 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 73 g. - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - Englobe l'exposition jusqu'à 0.17 h - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits lustrant et mélanges de cires - Produits lustrants, cire / cirage (sol, meubles chaussures)
Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 50 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 29 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 430 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 142 g. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 1.23 h - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Produits lustrant et mélanges de cires - Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)
Sauf mention contraire, Englobe les concentrations jusqu'à 50 % - Englobe l'utilisation jusqu'à... 8 jours/An - Englobe l'utilisation jusqu'à... 1 application par jour - Englobe la zone de contact cutané jusqu'à 430 cm² - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 35 g. - Englobe l'utilisation avec une ventilation domestique classique. - Englobe l'utilisation dans une pièce de taille 20m³ - A chaque utilisation, englobe les quantités jusqu'à 0.33 h - Aucune mesure particulière de gestion des risques identifiée au-delà des conditions de fonctionnement déjà exposées.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet : : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1:

Évaluation de l'exposition (environnementale) : : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Consommateurs: 0:

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : Non disponible.

Section 4 - GUIDE DESTINÉ À L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DÉTERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LE SCÉNARIO D'EXPOSITION

Environnement	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site. - Voir la fiche de renseignements sur les catégories spécifiques SPERC pour plus de détails sur les technologies de mise à l'échelle et de contrôle.
Santé	: Les expositions prévues ne devraient pas dépasser les DN(M)EL lorsque les conditions de fonctionnement/mesures de gestion des risques décrites dans la section 2 sont appliquées. - Les données de danger disponible ne permettent pas la dérivation d'une DNEL pour les effets irritants cutanés. - Mesures de gestion des risques basées sur une caractérisation des risques qualitative. - Si d'autres Mesures de gestion des risques/conditions de fonctionnement sont adoptées, les utilisateurs doivent vérifier que la gestion des risques est de niveau au moins équivalent.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement	: Non disponible.
Santé	: Non disponible.
ACETONE	<i>[200-662-2] Uses in Coatings - Consumer</i>

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Substance mono-constituant

Nom du produit : ACETONE

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : [200-662-2] Agrochemical Uses - Professional

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Utilisation dans des substances agrochimiques - Professionnel
Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC04, PROC08a, PROC08b, PROC11, PROC13, PROC19
Secteur d'utilisation finale: SU22
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC08a, ERC08d
Secteur de marché par type de produit chimique: Non applicable.
Catégorie d'article correspondant à la durée de vie utile ultérieure: Non applicable.

Scénarios environnementaux contributifs : **Utilisation dans des substances agrochimiques**

Santé Scénarios contributifs : **Utilisation dans des substances agrochimiques**

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Utilisation comme excipients agrochimiques pour application par pulvérisation manuelle ou par machine, fumigation et nébulisation ; y compris le nettoyage des équipements et l'élimination.

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 0: Utilisation dans des substances agrochimiques

Caractéristiques du produit : La substance présente une structure unique., Cétone., Facilement biodégradable

Quantités utilisées : Tonnage annuel du site 641

Fréquence et durée de l'utilisation : Jours d'émission 360

Autres conditions affectant l'exposition environnementale : Utilisation interne et externe

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets	: Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.
--	---

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 0: Utilisation dans des substances agrochimiques

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que le contraire ne soit précisé).
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa
Fréquence et durée de l'utilisation	: Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers	: Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs - Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Expositions générales (Irritation oculaire)
Utiliser une protection oculaire adaptée.

Expositions générales (peau Irritant)
Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Expositions générales (systèmes fermés)
Échantillonner en boucle fermée ou à l'aide de tout autre système évitant l'exposition. Manipuler la substance en système fermé.

Échantillonnage dans le procédé
Aucune mesure spécifique identifiée.

Transferts de vrac Installation non dédiée Avec ventilation aspirante locale
Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Transferts de vrac Installation non dédiée
Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur.

Transferts de vrac Installation non dédiée
Éviter toute activité impliquant une exposition de plus de 4 heures.

Transferts de vrac Installation dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Pulvérisation ou nébulisation Avec ventilation aspirante locale
Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Pulvérisation ou nébulisation
Limiter la teneur en substance dans le produit à 25%. Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur. Éviter toute activité impliquant une exposition de plus de 4 heures.

Pulvérisation ou nébulisation
Éviter toute activité impliquant une exposition de plus d'1 heure.

Pulvérisation ou nébulisation
Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou mieux.

Trempage, immersion et coulage
Aucune mesure spécifique identifiée.

Application manuelle – gouaches, pastels, adhésifs
Limiter la teneur en substance dans le produit à 25%. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Application manuelle – gouaches, pastels, adhésifs
Éviter toute opération de plus d'1 heure.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet : : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Utilisation dans des substances agrochimiques

Évaluation de l'exposition (environnementale) : : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 0: Utilisation dans des substances agrochimiques

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : : Non disponible.

Section 4 - GUIDE DESTINÉ À L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DÉTERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LE SCÉNARIO D'EXPOSITION

Environnement	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
Santé	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement	: Non disponible.
Santé	: Non disponible.

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Substance mono-constituant

Nom du produit : ACETONE

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : [200-662-2] Blowing Agents - Industrial

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Utiliser dans des agents gonflants - Industriel
Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC08b, PROC09, PROC12
Secteur d'utilisation finale: SU03
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC04, ERC10a
Secteur de marché par type de produit chimique: Non applicable.
Catégorie d'article correspondant à la durée de vie utile ultérieure: Non applicable.

Scénarios environnementaux contributifs : Utiliser dans des agents gonflants

Santé Scénarios contributifs : Utiliser dans des agents gonflants

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Utilisation comme agent d'expansion pour mousses rigides et flexibles, y compris le transfert de matière, le mélangeage et l'injection, le durcissement, le découpage, le stockage et l'emballage.

Section 2 - Contrôles de l'exposition**Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 0: Utiliser dans des agents gonflants**

Caractéristiques du produit : La substance présente une structure unique., Cétone., Facilement biodégradable

Quantités utilisées : Tonnage annuel du site 641

Fréquence et durée de l'utilisation : Jours d'émission 360

Autres conditions affectant l'exposition environnementale : Utilisation interne et externe

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 0: Utiliser dans des agents gonflants

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que le contraire ne soit précisé).
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa
Fréquence et durée de l'utilisation	: Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers	: Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs - Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Expositions générales (Irritation oculaire)
Utiliser une protection oculaire adaptée.

Expositions générales (peau Irritant)
Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Expositions générales (systèmes fermés)
Échantillonner en boucle fermée ou à l'aide de tout autre système évitant l'exposition. Manipuler la substance en système fermé.

Transferts de vrac Installation dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Remplissage des petits emballages
Aucune mesure spécifique identifiée.

Expansion
Aucune mesure spécifique identifiée.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet : : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Utiliser dans des agents gonflants

Évaluation de l'exposition (environnementale) : : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 0: Utiliser dans des agents gonflants

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : Non disponible.

Section 4 - GUIDE DESTINÉ À L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DÉTERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LE SCÉNARIO D'EXPOSITION

Environnement	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
Santé	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA**Environnement** : Non disponible.**Santé** : Non disponible.

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Substance mono-constituant

Nom du produit : ACETONE

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : [200-662-2] De-icing and Anti-icing Applications - Professional

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Utiliser dans des fluides dégivrant et antigel - Professionnel
Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC08b, PROC11, PROC19
Secteur d'utilisation finale: SU22
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC08d
Secteur de marché par type de produit chimique: Non applicable.
Catégorie d'article correspondant à la durée de vie utile ultérieure: Non applicable.

Scénarios environnementaux contributifs : Utiliser dans des fluides dégivrant et antigel

Santé Scénarios contributifs : Utiliser dans des fluides dégivrant et antigel

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Antigivre et dégivrage de véhicules, d'aéronefs et d'autres équipements par pulvérisation.

Section 2 - Contrôles de l'exposition**Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 0: Utiliser dans des fluides dégivrant et antigel**

Caractéristiques du produit : La substance présente une structure unique., Cétone., Facilement biodégradable

Quantités utilisées : Tonnage annuel du site 641

Fréquence et durée de l'utilisation : Jours d'émission 360

Autres conditions affectant l'exposition environnementale : Utilisation interne et externe

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 0: Utiliser dans des fluides dégivrants et antigels

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que le contraire ne soit précisé).
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa
Fréquence et durée de l'utilisation	: Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers	: Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs - Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Expositions générales (Irritation oculaire)
Utiliser une protection oculaire adaptée.

Expositions générales (peau Irritant)
Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Expositions générales (systèmes fermés)
Échantillonner en boucle fermée ou à l'aide de tout autre système évitant l'exposition. Manipuler la substance en système fermé.

Transferts de vrac Installation dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Pulvérisation ou nébulisation Avec ventilation aspirante locale
Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Pulvérisation ou nébulisation
Limiter la teneur en substance dans le produit à 25%. Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur. Éviter toute activité impliquant une exposition de plus de 4 heures.

Pulvérisation ou nébulisation
Éviter toute activité impliquant une exposition de plus d'1 heure.

Pulvérisation ou nébulisation
Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou mieux.

Application manuelle – gouaches, pastels, adhésifs
Limiter la teneur en substance dans le produit à 25%. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Application manuelle – gouaches, pastels, adhésifs
Éviter toute opération de plus d'1 heure.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène**Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source**

Site internet : : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 0: Utiliser dans des fluides dégivrants et antigels

Évaluation de l'exposition (environnementale) : : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 1: Utiliser dans des fluides dégivrant et antigel

Évaluation de l'exposition : Non disponible.
(humaine) :

ESTIMATION DE : Non disponible.
L'EXPOSITION ET
RÉFÉRENCE À SA
SOURCE

Section 4 - GUIDE DESTINÉ À L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DÉTERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LE SCÉNARIO D'EXPOSITION

Environnement	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
Santé	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement	: Non disponible.
Santé	: Non disponible.

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Substance mono-constituant

Nom du produit : ACETONE

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : [200-662-2] Explosives Manufacture & Use - Professional

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Fabrication et utilisation d'explosifs - Professionnel
Catégorie de procédé: PROC01, PROC03, PROC05, PROC08a, PROC08b
Secteur d'utilisation finale: SU22
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC08d
Secteur de marché par type de produit chimique: Non applicable.
Catégorie d'article correspondant à la durée de vie utile ultérieure: Non applicable.

Scénarios environnementaux contributifs : **Fabrication et utilisation d'explosifs**

Santé Scénarios contributifs : **Fabrication et utilisation d'explosifs**

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Englobe les expositions entraînées par la fabrication et l'utilisation d'explosifs en suspension (y compris le transfert de matières, le mélangeage et le chargement) et le nettoyage des équipements.

Section 2 - Contrôles de l'exposition**Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 0: Fabrication et utilisation d'explosifs**

Caractéristiques du produit : La substance présente une structure unique., Cétone., Facilement biodégradable

Quantités utilisées : Tonnage annuel du site 641

Fréquence et durée de l'utilisation : Jours d'émission 360

Autres conditions affectant l'exposition environnementale : Utilisation interne et externe

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 0: Fabrication et utilisation d'explosifs

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que le contraire ne soit précisé).
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa
Fréquence et durée de l'utilisation	: Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers	: Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs - Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Expositions générales (Irritation oculaire)
Utiliser une protection oculaire adaptée.

Expositions générales (peau Irritant)
Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Expositions générales (systèmes fermés)
Échantillonner en boucle fermée ou à l'aide de tout autre système évitant l'exposition. Manipuler la substance en système fermé.

Opérations de mélangeage (systèmes ouverts) Avec ventilation aspirante locale
Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Opérations de mélangeage (systèmes ouverts)
Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur.

Opérations de mélangeage (systèmes ouverts)
Éviter toute activité impliquant une exposition de plus de 4 heures.

Transferts de vrac Installation non dédiée Avec ventilation aspirante locale
Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Transferts de vrac Installation non dédiée
Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur.

Transferts de vrac Installation non dédiée
Éviter toute activité impliquant une exposition de plus de 4 heures.

Transferts de vrac Installation dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène**Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source**

Site internet : : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 0: Fabrication et utilisation d'explosifs

Évaluation de l'exposition (environnementale) : : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 1: Fabrication et utilisation d'explosifs

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : Non disponible.

Section 4 - GUIDE DESTINÉ À L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DÉTERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LE SCÉNARIO D'EXPOSITION

Environnement	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
Santé	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement	: Non disponible.
Santé	: Non disponible.

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Substance mono-constituant

Nom du produit : ACETONE

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : [200-662-2] Manufacture, Processing and Distribution of Substances and Mixtures - Industrial

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Fabrication :, Distribution de la substance et Mélanges - Industriel

Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC05, PROC06, PROC08a, PROC08b, PROC09, PROC10, PROC14, PROC15

Secteur d'utilisation finale: SU03

Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.

Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC01, ERC02, ERC04, ERC06a

Secteur de marché par type de produit chimique: Non applicable.

Catégorie d'article correspondant à la durée de vie utile ultérieure: Non applicable.

Scénarios environnementaux contributifs : **Fabrication de la substance**

Santé Scénarios contributifs : **Fabrication de la substance**

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Fabrication de la substance ou utilisation en tant qu'intermédiaire ou agent chimique de procédé ou d'extraction. Inclut le recyclage/la récupération, les transferts de matière, le stockage, la maintenance et le chargement (y compris bateau/péniche, camion/wagon et récipient de vrac), l'échantillonnage et les activités de laboratoire correspondantes.

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 0: Fabrication de la substance

Caractéristiques du produit : La substance présente une structure unique., Cétone., Facilement biodégradable

Quantités utilisées : Tonnage annuel du site 641

Fréquence et durée de l'utilisation : Jours d'émission 360

Autres conditions affectant l'exposition environnementale : Utilisation interne et externe

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 0: Fabrication de la substance

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que le contraire ne soit précisé).

État physique : Liquide, pression de vapeur > 10 kPa

Fréquence et durée de l'utilisation : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs - Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Expositions générales (Irritation oculaire)
Utiliser une protection oculaire adaptée.

Expositions générales (peau Irritant)
Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Expositions générales (systèmes fermés)
Échantillonner en boucle fermée ou à l'aide de tout autre système évitant l'exposition. Manipuler la substance en système fermé.

Échantillonnage dans le procédé systèmes ouverts
Aucune mesure spécifique identifiée.

Opérations de mélangeage (systèmes ouverts)
Aucune mesure spécifique identifiée.

Calandrage (y compris mélangeur interne à piston)
Aucune mesure spécifique identifiée.

Transferts de vrac Installation non dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Transferts de vrac Installation dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Nettoyage et maintenance des équipements
Aucune mesure spécifique identifiée.

Remplissage des petits emballages
Aucune mesure spécifique identifiée.

Laminage, application au pinceau
Aucune mesure spécifique identifiée.

Production de préparations ou d'articles par pressage de tablettes, compression, extrusion ou granulation
Aucune mesure spécifique identifiée.

Activités de laboratoire
Aucune mesure spécifique identifiée.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet : : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Fabrication de la substance

Évaluation de l'exposition (environnementale) : : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 0: Fabrication de la substance

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : : Non disponible.

Section 4 - GUIDE DESTINÉ À L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DÉTERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LE SCÉNARIO D'EXPOSITION

Environnement	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
Santé	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement	: Non disponible.
Santé	: Non disponible.

Annexe à la Fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Industriel

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Substance mono-constituant

Nom du produit : ACETONE

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : [200-662-2] Mining Chemicals - Industrial

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Utiliser dans les produits chimiques de l'industrie minière - Industriel
Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC05, PROC08a, PROC08b, PROC09
Secteur d'utilisation finale: SU03
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC08d
Secteur de marché par type de produit chimique: Non applicable.
Catégorie d'article correspondant à la durée de vie utile ultérieure: Non applicable.

Scénarios environnementaux contributifs : Industrie des mines

Santé Scénarios contributifs : Industrie des mines

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Englobe l'utilisation de la substance dans des procédés d'extraction lors d'opérations minières, y compris les transferts de matière, les activités d'abattage et de séparation, et la récupération et l'élimination de la substance.

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 0: Industrie des mines

Caractéristiques du produit : La substance présente une structure unique., Cétone., Facilement biodégradable

Quantités utilisées : Tonnage annuel du site 641

Fréquence et durée de l'utilisation : Jours d'émission 360

Autres conditions affectant l'exposition environnementale : Utilisation interne et externe

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 0: Industrie des mines

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que le contraire ne soit précisé).
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa
Fréquence et durée de l'utilisation	: Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers	: Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs - Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Expositions générales (Irritation oculaire)
Utiliser une protection oculaire adaptée.

Expositions générales (peau Irritant)
Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Expositions générales (systèmes fermés)
Échantillonner en boucle fermée ou à l'aide de tout autre système évitant l'exposition. Manipuler la substance en système fermé.

Échantillonnage dans le procédé systèmes ouverts
Aucune mesure spécifique identifiée.

Opérations de mélangeage (systèmes ouverts)
Aucune mesure spécifique identifiée.

Transferts de vrac Installation dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Remplissage des petits emballages
Aucune mesure spécifique identifiée.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène**Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source**

Site internet : : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Industrie des mines

Évaluation de l'exposition (environnementale) : : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 0: Industrie des mines

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : Non disponible.

Section 4 - GUIDE DESTINÉ À L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DÉTERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LE SCÉNARIO D'EXPOSITION

Environnement	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
Santé	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement	: Non disponible.
Santé	: Non disponible.

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Substance mono-constituant

Nom du produit : ACETONE

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : [200-662-2] Polymer Manufacturing - Industrial

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Fabrication de polymères. - Industriel
Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC05, PROC06, PROC08a, PROC08b, PROC09, PROC10, PROC13, PROC14, PROC15
Secteur d'utilisation finale: SU03
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC06d
Secteur de marché par type de produit chimique: Non applicable.
Catégorie d'article correspondant à la durée de vie utile ultérieure: Non applicable.

Scénarios environnementaux contributifs : **Fabrication de polymères.**

Santé Scénarios contributifs : **Fabrication de polymères.**

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Fabrication de polymères formulés, y compris les transferts de matière, la manipulation des adjuvants (p. ex. pigments, agents stabilisants, charges, plastifiants, etc.), le moulage, le durcissement et les activités de mise en forme, la reprise de la matière, le stockage et les opérations de maintenance associées.

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 0: Fabrication de polymères.

Caractéristiques du produit : La substance présente une structure unique., Céto., Facilement biodégradable

Quantités utilisées : Tonnage annuel du site 641

Fréquence et durée de l'utilisation : Jours d'émission 360

Autres conditions affectant l'exposition environnementale : Utilisation interne et externe

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatrices des émissions liées au procédé sont utilisées.

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatrices des émissions liées au procédé sont utilisées.

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 0: Fabrication de polymères.

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que le contraire ne soit précisé).
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa
Fréquence et durée de l'utilisation	: Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers	: Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs - Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Expositions générales (Irritation oculaire)
Utiliser une protection oculaire adaptée.

Expositions générales (peau Irritant)
Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Expositions générales (systèmes fermés)
Échantillonner en boucle fermée ou à l'aide de tout autre système évitant l'exposition. Manipuler la substance en système fermé.

Échantillonnage dans le procédé systèmes ouverts
Aucune mesure spécifique identifiée.

Opérations de mélangeage (systèmes ouverts)
Aucune mesure spécifique identifiée.

Calandrage (y compris mélangeur interne à piston)
Aucune mesure spécifique identifiée.

Transferts de vrac Installation non dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Transferts de vrac Installation dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Remplissage des petits emballages
Aucune mesure spécifique identifiée.

Laminage, application au pinceau
Aucune mesure spécifique identifiée.

Nettoyage et maintenance des équipements
Aucune mesure spécifique identifiée.

Trempage, immersion et coulage
Aucune mesure spécifique identifiée.

Production de préparations ou d'articles par pressage de tablettes, compression, extrusion ou granulation
Aucune mesure spécifique identifiée.

Activités de laboratoire
Aucune mesure spécifique identifiée.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet : : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Fabrication de polymères.

Évaluation de l'exposition (environnementale) : : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 0: Fabrication de polymères.

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : : Non disponible.

Section 4 - GUIDE DESTINÉ À L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DÉTERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LE SCÉNARIO D'EXPOSITION

Environnement	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
Santé	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement	: Non disponible.
Santé	: Non disponible.

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Substance mono-constituant

Nom du produit : ACETONE

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : [200-662-2] Polymer Manufacturing - Professional

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Fabrication de polymères. - Professionnel
Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC08a, PROC08b, PROC09, PROC14
Secteur d'utilisation finale: SU22
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC08a, ERC08c, ERC08d, ERC08f
Secteur de marché par type de produit chimique: Non applicable.
Catégorie d'article correspondant à la durée de vie utile ultérieure: Non applicable.

Scénarios environnementaux contributifs : **Fabrication de polymères.**

Santé Scénarios contributifs : **Fabrication de polymères.**

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Fabrication de polymères, y compris les transferts de matière, les activités de moulage et de mise en forme, la reprise de la matière et la maintenance associée.

Section 2 - Contrôles de l'exposition**Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 0: Fabrication de polymères.**

Caractéristiques du produit : La substance présente une structure unique., Cétone., Facilement biodégradable

Quantités utilisées : Tonnage annuel du site 641

Fréquence et durée de l'utilisation : Jours d'émission 360

Autres conditions affectant l'exposition environnementale : Utilisation interne et externe

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 0: Fabrication de polymères.

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que le contraire ne soit précisé).
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa
Fréquence et durée de l'utilisation	: Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers	: Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs - Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Expositions générales (Irritation oculaire)
Utiliser une protection oculaire adaptée.

Expositions générales (peau Irritant)
Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Expositions générales (systèmes fermés)
Échantillonner en boucle fermée ou à l'aide de tout autre système évitant l'exposition. Manipuler la substance en système fermé.

Transferts de vrac Installation non dédiée Avec ventilation aspirante locale
Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Transferts de vrac Installation non dédiée
Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur.

Transferts de vrac Installation non dédiée
Éviter toute activité impliquant une exposition de plus de 4 heures.

Transferts de vrac Installation dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Remplissage des petits emballages Installation dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Production de préparations ou d'articles par pressage de tablettes, compression, extrusion ou granulation Avec ventilation aspirante locale
Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Production de préparations ou d'articles par pressage de tablettes, compression, extrusion ou granulation
Éviter toute activité impliquant une exposition de plus de 4 heures.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène**Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source**

Site internet : : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 0: Fabrication de polymères.

Évaluation de l'exposition (environnementale) : : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 1: Fabrication de polymères.

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : Non disponible.

Section 4 - GUIDE DESTINÉ À L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DÉTERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LE SCÉNARIO D'EXPOSITION

Environnement	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
Santé	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement	: Non disponible.
Santé	: Non disponible.

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Substance mono-constituant

Nom du produit : ACETONE

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : [200-662-2] Polymer Processing - Industrial

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Utiliser dans le traitement des polymères - Industriel
Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC05, PROC06, PROC08a, PROC08b, PROC09, PROC10, PROC13, PROC14, PROC15
Secteur d'utilisation finale: SU03
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC06d
Secteur de marché par type de produit chimique: Non applicable.
Catégorie d'article correspondant à la durée de vie utile ultérieure: Non applicable.

Scénarios environnementaux contributifs : Utiliser dans le traitement des polymères

Santé Scénarios contributifs : Utiliser dans le traitement des polymères

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Transformation de polymères formulés, y compris les transferts de matière, la manipulation des adjuvants (p. ex. pigments, agents stabilisants, charges, plastifiants, etc.), le moulage, le durcissement et les activités de mise en forme, la reprise de la matière, le stockage et les opérations de maintenance associées.

Section 2 - Contrôles de l'exposition**Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 0: Utiliser dans le traitement des polymères**

Caractéristiques du produit : La substance présente une structure unique., Cétone., Facilement biodégradable

Quantités utilisées : Tonnage annuel du site 641

Fréquence et durée de l'utilisation : Jours d'émission 360

Autres conditions affectant l'exposition environnementale : Utilisation interne et externe

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 0: Utiliser dans le traitement des polymères

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que le contraire ne soit précisé).
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa
Fréquence et durée de l'utilisation	: Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers	: Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs - Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Expositions générales (Irritation oculaire)
Utiliser une protection oculaire adaptée.

Expositions générales (peau Irritant)
Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Expositions générales (systèmes fermés)
Échantillonner en boucle fermée ou à l'aide de tout autre système évitant l'exposition. Manipuler la substance en système fermé.

Échantillonnage dans le procédé systèmes ouverts
Aucune mesure spécifique identifiée.

Opérations de mélangeage (systèmes ouverts)
Aucune mesure spécifique identifiée.

Calandrage (y compris mélangeur interne à piston)
Aucune mesure spécifique identifiée.

Transferts de vrac Installation non dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Transferts de vrac Installation dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Remplissage des petits emballages
Aucune mesure spécifique identifiée.

Laminage, application au pinceau
Aucune mesure spécifique identifiée.

Nettoyage et maintenance des équipements
Aucune mesure spécifique identifiée.

Trempage, immersion et coulage
Aucune mesure spécifique identifiée.

Production de préparations ou d'articles par pressage de tablettes, compression, extrusion ou granulation
Aucune mesure spécifique identifiée.

Activités de laboratoire
Aucune mesure spécifique identifiée.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet : : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Utiliser dans le traitement des polymères

Évaluation de l'exposition (environnementale) : : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 0: Utiliser dans le traitement des polymères

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : : Non disponible.

Section 4 - GUIDE DESTINÉ À L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DÉTERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LE SCÉNARIO D'EXPOSITION

Environnement	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
Santé	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement	: Non disponible.
Santé	: Non disponible.

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Substance mono-constituant

Nom du produit : ACETONE

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : [200-662-2] Polymer Processing - Professional

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Utiliser dans le traitement des polymères - Professionnel
Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC08a, PROC08b, PROC09, PROC14
Secteur d'utilisation finale: SU22
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC08a, ERC08c, ERC08d, ERC08f
Secteur de marché par type de produit chimique: Non applicable.
Catégorie d'article correspondant à la durée de vie utile ultérieure: Non applicable.

Scénarios environnementaux contributifs : Utiliser dans le traitement des polymères

Santé Scénarios contributifs : Utiliser dans le traitement des polymères

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Transformation de polymères formulés, y compris les transferts de matière, les activités de moulage et de mise en forme, la reprise de la matière et la maintenance associée.

Section 2 - Contrôles de l'exposition**Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 0: Utiliser dans le traitement des polymères****Caractéristiques du produit** : La substance présente une structure unique., Cétone., Facilement biodégradable**Quantités utilisées** : Tonnage annuel du site 641**Fréquence et durée de l'utilisation** : Jours d'émission 360**Autres conditions affectant l'exposition environnementale** : Utilisation interne et externe**Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol** : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.**Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site** : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer** : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 0: Utiliser dans le traitement des polymères

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que le contraire ne soit précisé).

État physique : Liquide, pression de vapeur > 10 kPa

Fréquence et durée de l'utilisation : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs - Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Expositions générales (Irritation oculaire)
Utiliser une protection oculaire adaptée.

Expositions générales (peau Irritant)
Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Expositions générales (systèmes fermés)
Échantillonner en boucle fermée ou à l'aide de tout autre système évitant l'exposition. Manipuler la substance en système fermé.

Transferts de vrac Installation non dédiée Avec ventilation aspirante locale
Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Transferts de vrac Installation non dédiée
Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur.

Transferts de vrac Installation non dédiée
Éviter toute activité impliquant une exposition de plus de 4 heures.

Transferts de vrac Installation dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Remplissage des petits emballages Installation dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Production de préparations ou d'articles par pressage de tablettes, compression, extrusion ou granulation Avec ventilation aspirante locale
Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Production de préparations ou d'articles par pressage de tablettes, compression, extrusion ou granulation
Éviter toute activité impliquant une exposition de plus de 4 heures.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Utiliser dans le traitement des polymères

Évaluation de l'exposition (environnementale) : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 0: Utiliser dans le traitement des polymères

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : Non disponible.

Section 4 - GUIDE DESTINÉ À L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DÉTERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LE SCÉNARIO D'EXPOSITION

Environnement	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
Santé	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement	: Non disponible.
Santé	: Non disponible.

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Substance mono-constituant

Nom du produit : ACETONE

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : [200-662-2] Rubber Production and Processing - Industrial

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Utiliser dans la production et le traitement du caoutchouc - Industriel
Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC05, PROC06, PROC07, PROC08a, PROC08b, PROC09, PROC10, PROC13, PROC14
Secteur d'utilisation finale: SU03
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC06a, ERC06b, ERC06c, ERC06d
Secteur de marché par type de produit chimique: Non applicable.
Catégorie d'article correspondant à la durée de vie utile ultérieure: Non applicable.

Scénarios environnementaux contributifs :

Santé Scénarios contributifs :

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Fabrication de pneus et d'articles généraux en caoutchouc, y compris la transformation du caoutchouc brut (non durci), la manipulation et le mélangeage d'adjuvants du caoutchouc, la vulcanisation, le refroidissement et la finition.

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 0:

Caractéristiques du produit : La substance présente une structure unique., Cétone., Facilement biodégradable

Quantités utilisées : Tonnage annuel du site 641

Fréquence et durée de l'utilisation : Jours d'émission 360

Autres conditions affectant l'exposition environnementale : Utilisation interne et externe

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 0:

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que le contraire ne soit précisé).
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa
Fréquence et durée de l'utilisation	: Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers	: Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs - Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Expositions générales (Irritation oculaire)
Utiliser une protection oculaire adaptée.

Expositions générales (peau Irritant)
Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Expositions générales (systèmes fermés)
Échantillonner en boucle fermée ou à l'aide de tout autre système évitant l'exposition. Manipuler la substance en système fermé.

Échantillonnage dans le procédé systèmes ouverts
Aucune mesure spécifique identifiée.

Opérations de mélangeage (systèmes ouverts)
Aucune mesure spécifique identifiée.

Calandrage (y compris mélangeur interne à piston)
Aucune mesure spécifique identifiée.

Pulvérisation/nébulisation par machine
Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Pulvérisation/nébulisation par machine
Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur.

Pulvérisation/nébulisation par machine
Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou mieux.

Transferts de vrac Installation non dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Transferts de vrac Installation dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Remplissage des petits emballages
Aucune mesure spécifique identifiée.

Laminage, application au pinceau
Aucune mesure spécifique identifiée.

Nettoyage et maintenance des équipements
Aucune mesure spécifique identifiée.

Trempage, immersion et coulage
Aucune mesure spécifique identifiée.

Production de préparations ou d'articles par pressage de tablettes, compression, extrusion ou granulation
Aucune mesure spécifique identifiée.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet : : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1:

Évaluation de l'exposition : Non disponible.
(environnementale) :

ESTIMATION DE : Non disponible.
L'EXPOSITION ET
RÉFÉRENCE À SA
SOURCE

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 0:

Évaluation de l'exposition : Non disponible.
(humaine) :

ESTIMATION DE : Non disponible.
L'EXPOSITION ET
RÉFÉRENCE À SA
SOURCE

**Section 4 - GUIDE DESTINÉ À L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DÉTERMINER S'IL TRAVAILLE
DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LE SCÉNARIO D'EXPOSITION**

Environnement	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
Santé	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement	: Non disponible.
Santé	: Non disponible.

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Substance mono-constituant

Nom du produit : ACETONE

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : [200-662-2] Use as Binders and Release Agents - Industrial

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Utiliser dans des liants et des agents de séparation - Industriel
Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC05, PROC06, PROC07, PROC08a, PROC08b, PROC09, PROC10, PROC13
Secteur d'utilisation finale: SU03
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC05
Secteur de marché par type de produit chimique: Non applicable.
Catégorie d'article correspondant à la durée de vie utile ultérieure: Non applicable.

Scénarios environnementaux contributifs : **Utiliser dans des liants et des agents de séparation**

Santé Scénarios contributifs : **Utiliser dans des liants et des agents de séparation**

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Englobe l'utilisation comme agents liants et agents de démoulage, y compris le transfert de matière, le mélangeage, l'application (y compris la pulvérisation et l'application au pinceau), la formation de moules et le moulage et la manipulation des déchets.

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 0: Utiliser dans des liants et des agents de séparation

Caractéristiques du produit : La substance présente une structure unique., Cétone., Facilement biodégradable

Quantités utilisées : Tonnage annuel du site 641

Fréquence et durée de l'utilisation : Jours d'émission 360

Autres conditions affectant l'exposition environnementale : Utilisation interne et externe

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 0: Utiliser dans des liants et des agents de séparation

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que le contraire ne soit précisé).

État physique : Liquide, pression de vapeur > 10 kPa

Fréquence et durée de l'utilisation : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs - Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Expositions générales (Irritation oculaire)
Utiliser une protection oculaire adaptée.

Expositions générales (peau Irritant)
Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Expositions générales (systèmes fermés)
Échantillonner en boucle fermée ou à l'aide de tout autre système évitant l'exposition. Manipuler la substance en système fermé.

Échantillonnage dans le procédé systèmes ouverts
Aucune mesure spécifique identifiée.

Opérations de mélangeage (systèmes ouverts)
Aucune mesure spécifique identifiée.

Calandrage (y compris mélangeur interne à piston)
Aucune mesure spécifique identifiée.

Pulvérisation/nébulisation par machine
Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Pulvérisation/nébulisation par machine
Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur.

Pulvérisation/nébulisation par machine
Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou mieux.

Transferts de vrac Installation non dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Transferts de vrac Installation dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Nettoyage et maintenance des équipements
Aucune mesure spécifique identifiée.

Remplissage des petits emballages Installation dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Laminage, application au pinceau
Aucune mesure spécifique identifiée.

Nettoyage et maintenance des équipements
Aucune mesure spécifique identifiée.

Trempage, immersion et coulage
Aucune mesure spécifique identifiée.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet : : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Utiliser dans des liants et des agents de séparation

Évaluation de l'exposition : Non disponible.
(environnementale) :

ESTIMATION DE : Non disponible.
L'EXPOSITION ET
RÉFÉRENCE À SA
SOURCE

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 0: Utiliser dans des liants et des agents de séparation

Évaluation de l'exposition : Non disponible.
(humaine) :

ESTIMATION DE : Non disponible.
L'EXPOSITION ET
RÉFÉRENCE À SA
SOURCE

Section 4 - GUIDE DESTINÉ À L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DÉTERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LE SCÉNARIO D'EXPOSITION

Environnement : Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Santé : Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement : Non disponible.

Santé : Non disponible.

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Substance mono-constituant

Nom du produit : ACETONE

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : [200-662-2] Use as Binders and Release Agents - Professional

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Utiliser dans des liants et des agents de séparation - Professionnel
Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC05, PROC06, PROC08a, PROC08b, PROC09, PROC10, PROC11
Secteur d'utilisation finale: SU22
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC08a, ERC08b, ERC08c, ERC08d, ERC08e, ERC08f
Secteur de marché par type de produit chimique: Non applicable.
Catégorie d'article correspondant à la durée de vie utile ultérieure: Non applicable.

Scénarios environnementaux contributifs : Utiliser dans des liants et des agents de séparation

Santé Scénarios contributifs : Utiliser dans des liants et des agents de séparation

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Englobe l'utilisation comme agents liants et agents de démoulage, y compris les transferts de matière, le mélangeage, l'application par pulvérisation et au pinceau, et la manipulation des déchets.

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 0: Utiliser dans des liants et des agents de séparation

Caractéristiques du produit : La substance présente une structure unique., Cétone., Facilement biodégradable

Quantités utilisées : Tonnage annuel du site 641

Fréquence et durée de l'utilisation : Jours d'émission 360

Autres conditions affectant l'exposition environnementale : Utilisation interne et externe

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 0: Utiliser dans des liants et des agents de séparation

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que le contraire ne soit précisé).

État physique : Liquide, pression de vapeur > 10 kPa

Fréquence et durée de l'utilisation : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs - Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Expositions générales (Irritation oculaire)
Utiliser une protection oculaire adaptée.

Expositions générales (peau Irritant)
Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Expositions générales (systèmes fermés)
Échantillonner en boucle fermée ou à l'aide de tout autre système évitant l'exposition. Manipuler la substance en système fermé.

Échantillonnage dans le procédé
Aucune mesure spécifique identifiée.

Opérations de mélangeage (systèmes ouverts) Avec ventilation aspirante locale
Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Opérations de mélangeage (systèmes ouverts)
Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur.

Opérations de mélangeage (systèmes ouverts)
Éviter toute activité impliquant une exposition de plus de 4 heures.

Calandrage (y compris mélangeur interne à piston) Avec ventilation aspirante locale
Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur.

Calandrage (y compris mélangeur interne à piston)
Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur.

Calandrage (y compris mélangeur interne à piston)
Éviter toute activité impliquant une exposition de plus de 4 heures.

Transferts de vrac Installation non dédiée Avec ventilation aspirante locale
Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Transferts de vrac Installation non dédiée
Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur.

Transferts de vrac Installation non dédiée
Éviter toute activité impliquant une exposition de plus de 4 heures.

Transferts de vrac Installation dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Remplissage des petits emballages Installation dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Nettoyage et maintenance des équipements
Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Nettoyage et maintenance des équipements
 Limiter la teneur en substance dans le produit à 25%.

Nettoyage et maintenance des équipements
 Éviter toute opération de plus de 4 heures.

Pulvérisation ou nébulisation Avec ventilation aspirante locale
 Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Pulvérisation ou nébulisation
 Limiter la teneur en substance dans le produit à 25%. Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur. Éviter toute activité impliquant une exposition de plus de 4 heures.

Pulvérisation ou nébulisation
 Éviter toute activité impliquant une exposition de plus d'1 heure.

Pulvérisation ou nébulisation
 Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou mieux.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Utiliser dans des liants et des agents de séparation

Évaluation de l'exposition (environnementale) : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 0: Utiliser dans des liants et des agents de séparation

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : Non disponible.

Section 4 - GUIDE DESTINÉ À L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DÉTERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LE SCÉNARIO D'EXPOSITION

Environnement	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
Santé	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement	: Non disponible.
Santé	: Non disponible.

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Substance mono-constituant

Nom du produit : ACETONE

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : [200-662-2] Use in Laboratories - Industrial

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Utilisation dans les laboratoires - Industriel
Catégorie de procédé: PROC10, PROC15, PROC19
Secteur d'utilisation finale: SU03
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC04
Secteur de marché par type de produit chimique: Non applicable.
Catégorie d'article correspondant à la durée de vie utile ultérieure: Non applicable.

Scénarios environnementaux contributifs : **Utilisation dans les laboratoires**Santé Scénarios contributifs : **Utilisation dans les laboratoires**

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Utilisation de la substance dans un environnement de laboratoire, y compris le transfert de matière et le nettoyage des équipements.

Section 2 - Contrôles de l'exposition**Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 0: Utilisation dans les laboratoires**

Caractéristiques du produit : La substance présente une structure unique., Cétone., Facilement biodégradable

Quantités utilisées : Tonnage annuel du site 641

Fréquence et durée de l'utilisation : Jours d'émission 360

Autres conditions affectant l'exposition environnementale : Utilisation interne et externe

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 0: Utilisation dans les laboratoires

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que le contraire ne soit précisé).
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa
Fréquence et durée de l'utilisation	: Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers	: Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs - Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Expositions générales (Irritation oculaire)
Utiliser une protection oculaire adaptée.

Expositions générales (peau Irritant)
Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Nettoyage et maintenance des équipements
Aucune mesure spécifique identifiée.

Activités de laboratoire
Aucune mesure spécifique identifiée.

Laminage, application au pinceau
Aucune mesure spécifique identifiée.

Application manuelle – gouaches, pastels, adhésifs
Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène**Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source**

Site internet : : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Utilisation dans les laboratoires

Évaluation de l'exposition (environnementale) : : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 0: Utilisation dans les laboratoires

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : Non disponible.

Section 4 - GUIDE DESTINÉ À L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DÉTERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LE SCÉNARIO D'EXPOSITION

Environnement	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
Santé	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA**Environnement** : Non disponible.**Santé** : Non disponible.

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Substance mono-constituant

Nom du produit : ACETONE

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : [200-662-2] Use in Laboratories - Professional

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Utilisation dans les laboratoires - Professionnel
Catégorie de procédé: PROC10, PROC15, PROC19
Secteur d'utilisation finale: SU22
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC08a
Secteur de marché par type de produit chimique: Non applicable.
Catégorie d'article correspondant à la durée de vie utile ultérieure: Non applicable.

Scénarios environnementaux contributifs : **Utilisation dans les laboratoires**Santé Scénarios contributifs : **Utilisation dans les laboratoires**

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Utilisation de petites quantités dans un environnement de laboratoire, y compris le transfert de matière et le nettoyage des équipements.

Section 2 - Contrôles de l'exposition**Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 0: Utilisation dans les laboratoires**

Caractéristiques du produit : La substance présente une structure unique., Cétone., Facilement biodégradable

Quantités utilisées : Tonnage annuel du site 641

Fréquence et durée de l'utilisation : Jours d'émission 360

Autres conditions affectant l'exposition environnementale : Utilisation interne et externe

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 0: Utilisation dans les laboratoires

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que le contraire ne soit précisé).
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa
Fréquence et durée de l'utilisation	: Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers	: Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs - Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Expositions générales (Irritation oculaire)
Utiliser une protection oculaire adaptée.

Expositions générales (peau Irritant)
Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Nettoyage et maintenance des équipements
Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Nettoyage et maintenance des équipements
Limiter la teneur en substance dans le produit à 25%.

Nettoyage et maintenance des équipements
Éviter toute opération de plus de 4 heures.

Activités de laboratoire
Aucune mesure spécifique identifiée.

Application manuelle – gouaches, pastels, adhésifs
Limiter la teneur en substance dans le produit à 25%. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Application manuelle – gouaches, pastels, adhésifs
Éviter toute activité impliquant une exposition de plus d'1 heure.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène**Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source**

Site internet : : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Utilisation dans les laboratoires

Évaluation de l'exposition (environnementale) : : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 0: Utilisation dans les laboratoires

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : Non disponible.

Section 4 - GUIDE DESTINÉ À L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DÉTERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LE SCÉNARIO D'EXPOSITION

Environnement	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
Santé	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement	: Non disponible.
Santé	: Non disponible.

Identification de la substance ou du mélange**Définition du produit** : Substance mono-constituant**Nom du produit** : ACETONE**Section 1 - Titre****Titre court du scénario d'exposition** : [200-662-2] Uses in Cleaning Agents - Industrial

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Utilisation dans les agents nettoyants - Industriel
Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC05, PROC07, PROC08a, PROC08b, PROC09, PROC10, PROC13, PROC19
Secteur d'utilisation finale: SU03
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC04
Secteur de marché par type de produit chimique: Non applicable.
Catégorie d'article correspondant à la durée de vie utile ultérieure: Non applicable.

Scénarios environnementaux contributifs : **Utilisation dans les agents nettoyants**

Santé Scénarios contributifs : **Utilisation dans les agents nettoyants**

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Englobe l'utilisation dans des revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.), y compris les expositions pendant l'utilisation (y compris la réception, le stockage, la préparation et le transfert à partir du vrac et semi-vrac, l'application par pulvérisation, laminage, épandage, trempage, flux, lit fluidisé sur les lignes de production et la formation de film) et le nettoyage des équipements, la maintenance et les activités de laboratoire associées.

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 0: Utilisation dans les agents nettoyants

Caractéristiques du produit : La substance présente une structure unique., Cétone., Facilement biodégradable

Quantités utilisées : Tonnage annuel du site 641

Fréquence et durée de l'utilisation : Jours d'émission 360

Autres conditions affectant l'exposition environnementale : Utilisation interne et externe

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 0: Utilisation dans les agents nettoyants

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que le contraire ne soit précisé).

État physique : Liquide, pression de vapeur > 10 kPa

Fréquence et durée de l'utilisation : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs - Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Expositions générales (Irritation oculaire)
Utiliser une protection oculaire adaptée.

Expositions générales (peau Irritant)
Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Expositions générales (systèmes fermés)
Échantillonner en boucle fermée ou à l'aide de tout autre système évitant l'exposition. Manipuler la substance en système fermé.

Échantillonnage dans le procédé systèmes ouverts
Aucune mesure spécifique identifiée.

Opérations de mélangeage (systèmes ouverts)
Aucune mesure spécifique identifiée.

Pulvérisation/nébulisation par machine
Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Pulvérisation/nébulisation par machine
Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur.

Pulvérisation/nébulisation par machine
Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou mieux.

Transferts de vrac Installation non dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Transferts de vrac Installation dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Remplissage des petits emballages
Aucune mesure spécifique identifiée.

Laminage, application au pinceau
Aucune mesure spécifique identifiée.

Nettoyage et maintenance des équipements
Aucune mesure spécifique identifiée.

Trempage, immersion et coulage
Aucune mesure spécifique identifiée.

Application manuelle – gouaches, pastels, adhésifs
Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet : : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Utilisation dans les agents nettoyants

Évaluation de l'exposition (environnementale) : : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 0: Utilisation dans les agents nettoyants

Évaluation de l'exposition (humaine) : : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : : Non disponible.

Section 4 - GUIDE DESTINÉ À L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DÉTERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LE SCÉNARIO D'EXPOSITION

Environnement	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
Santé	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement	: Non disponible.
Santé	: Non disponible.

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Substance mono-constituant

Nom du produit : ACETONE

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : [200-662-2] Uses in Cleaning Agents - Professional

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Utilisation dans les agents nettoyants - Professionnel
Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC05, PROC08a, PROC08b, PROC09, PROC10, PROC11, PROC15, PROC19
Secteur d'utilisation finale: SU22
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC08a, ERC08d
Secteur de marché par type de produit chimique: Non applicable.
Catégorie d'article correspondant à la durée de vie utile ultérieure: Non applicable.

Scénarios environnementaux contributifs : **Utilisation dans les agents nettoyants**

Santé Scénarios contributifs : **Utilisation dans les agents nettoyants**

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Englobe l'utilisation dans des revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.), y compris les expositions pendant l'utilisation (y compris la réception, le stockage, la préparation et le transfert à partir du vrac et semi-vrac, l'application par pulvérisation, laminage, épandage, trempage, flux, lit fluidisé sur les lignes de production et la formation de film) et le nettoyage des équipements, la maintenance et les activités de laboratoire associées.

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 0: Utilisation dans les agents nettoyants

Caractéristiques du produit : La substance présente une structure unique., Cétone., Facilement biodégradable

Quantités utilisées : Tonnage annuel du site 641

Fréquence et durée de l'utilisation : Jours d'émission 360

Autres conditions affectant l'exposition environnementale : Utilisation interne et externe

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer	: Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets	: Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 0: Utilisation dans les agents nettoyants

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article	: Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que le contraire ne soit précisé).
État physique	: Liquide, pression de vapeur > 10 kPa
Fréquence et durée de l'utilisation	: Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures
Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers	: Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs - Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Expositions générales (Irritation oculaire)
Utiliser une protection oculaire adaptée.

Expositions générales (peau Irritant)
Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Expositions générales (systèmes fermés)
Échantillonner en boucle fermée ou à l'aide de tout autre système évitant l'exposition. Manipuler la substance en système fermé.

Échantillonnage dans le procédé
Aucune mesure spécifique identifiée.

Opérations de mélangeage (systèmes ouverts) Avec ventilation aspirante locale
Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Opérations de mélangeage (systèmes ouverts)
Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur.

Opérations de mélangeage (systèmes ouverts)
Éviter toute activité impliquant une exposition de plus de 4 heures.

Transferts de vrac Installation non dédiée Avec ventilation aspirante locale
Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Transferts de vrac Installation non dédiée
Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur.

Transferts de vrac Installation non dédiée
Éviter toute activité impliquant une exposition de plus de 4 heures.

Transferts de vrac Installation dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Remplissage des petits emballages Installation dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Nettoyage et maintenance des équipements
Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Nettoyage et maintenance des équipements
Limiter la teneur en substance dans le produit à 25%.

Nettoyage et maintenance des équipements
Éviter toute opération de plus de 4 heures.

Pulvérisation ou nébulisation Avec ventilation aspirante locale
Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Pulvérisation ou nébulisation
Limiter la teneur en substance dans le produit à 25%. Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur. Éviter toute activité impliquant une exposition de plus de 4 heures.

Pulvérisation ou nébulisation
Éviter toute activité impliquant une exposition de plus d'1 heure.

Pulvérisation ou nébulisation
Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou mieux.

Trempage, immersion et coulage
Aucune mesure spécifique identifiée.

Application manuelle – gouaches, pastels, adhésifs
Limiter la teneur en substance dans le produit à 25%. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Application manuelle – gouaches, pastels, adhésifs
Éviter toute opération de plus d'1 heure.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet : : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Utilisation dans les agents nettoyants

Évaluation de l'exposition : Non disponible.
(environnementale) :

ESTIMATION DE : Non disponible.
L'EXPOSITION ET
RÉFÉRENCE À SA
SOURCE

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 0: Utilisation dans les agents nettoyants

Évaluation de l'exposition : Non disponible.
(humaine) :

ESTIMATION DE : Non disponible.
L'EXPOSITION ET
RÉFÉRENCE À SA
SOURCE

Section 4 - GUIDE DESTINÉ À L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DÉTERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LE SCÉNARIO D'EXPOSITION

Environnement	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
Santé	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement : Non disponible.

Santé : Non disponible.

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Substance mono-constituant

Nom du produit : ACETONE

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : [200-662-2] Uses in Coatings - Industrial

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Utiliser dans les revêtements - Industriel
Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC05, PROC07, PROC08a, PROC08b, PROC09, PROC10, PROC13, PROC15, PROC19
Secteur d'utilisation finale: SU03
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC04
Secteur de marché par type de produit chimique: Non applicable.
Catégorie d'article correspondant à la durée de vie utile ultérieure: Non applicable.

Scénarios environnementaux contributifs : **Revêtements divers**Santé Scénarios contributifs : **Revêtements divers**

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Englobe l'utilisation dans des revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.), y compris les expositions pendant l'utilisation (y compris la réception, le stockage, la préparation et le transfert à partir du vrac et semi-vrac, l'application par pulvérisation, laminage, épandage, trempage, flux, lit fluidisé sur les lignes de production et la formation de film) et le nettoyage des équipements, la maintenance et les activités de laboratoire associées.

Section 2 - Contrôles de l'exposition**Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 0: Revêtements divers****Caractéristiques du produit** : La substance présente une structure unique., Cétone., Facilement biodégradable**Quantités utilisées** : Tonnage annuel du site 641**Fréquence et durée de l'utilisation** : Jours d'émission 360**Autres conditions affectant l'exposition environnementale** : Utilisation interne et externe**Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol** : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.**Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site** : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.**Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer** : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 0: Revêtements divers

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que le contraire ne soit précisé).

État physique : Liquide, pression de vapeur > 10 kPa

Fréquence et durée de l'utilisation : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs - Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Expositions générales (Irritation oculaire)
Utiliser une protection oculaire adaptée.

Expositions générales (peau Irritant)
Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Expositions générales (systèmes fermés)
Échantillonner en boucle fermée ou à l'aide de tout autre système évitant l'exposition. Manipuler la substance en système fermé.

Échantillonnage dans le procédé systèmes ouverts
Aucune mesure spécifique identifiée.

Opérations de mélangeage (systèmes ouverts)
Aucune mesure spécifique identifiée.

Pulvérisation/nébulisation par machine
Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Pulvérisation/nébulisation par machine
Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur.

Pulvérisation/nébulisation par machine
Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou mieux.

Transferts de vrac Installation non dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Transferts de vrac Installation dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Remplissage des petits emballages
Aucune mesure spécifique identifiée.

Laminage, application au pinceau
Aucune mesure spécifique identifiée.

Nettoyage et maintenance des équipements
Aucune mesure spécifique identifiée.

Trempage, immersion et coulage
Aucune mesure spécifique identifiée.

Application manuelle – gouaches, pastels, adhésifs
Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Activités de laboratoire
Aucune mesure spécifique identifiée.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Revêtements divers

Évaluation de l'exposition (environnementale) : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 0: Revêtements divers

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : Non disponible.

Section 4 - GUIDE DESTINÉ À L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DÉTERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LE SCÉNARIO D'EXPOSITION

Environnement : Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Santé : Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement : Non disponible.

Santé : Non disponible.

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Substance mono-constituant

Nom du produit : ACETONE

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : [200-662-2] Uses in Coatings - Professional

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Utiliser dans les revêtements - Professionnel
Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC05, PROC08a, PROC08b, PROC09, PROC10, PROC11, PROC13, PROC15, PROC19
Secteur d'utilisation finale: SU22
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC08a, ERC08b, ERC08d, ERC08f
Secteur de marché par type de produit chimique: Non applicable.
Catégorie d'article correspondant à la durée de vie utile ultérieure: Non applicable.

Scénarios environnementaux contributifs : **Utiliser dans les revêtements**

Santé Scénarios contributifs : **Utiliser dans les revêtements**

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Englobe l'utilisation dans des revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.), y compris les expositions pendant l'utilisation (y compris la réception, le stockage, la préparation et le transfert à partir du vrac et semi-vmrac, l'application par pulvérisation, laminage, épandage, trempage, flux, lit fluidisé sur les lignes de production et la formation de film) et le nettoyage des équipements, la maintenance et les activités de laboratoire associées.

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 0: Utiliser dans les revêtements

Caractéristiques du produit : La substance présente une structure unique., Cétone., Facilement biodégradable

Quantités utilisées : Tonnage annuel du site 641

Fréquence et durée de l'utilisation : Jours d'émission 360

Autres conditions affectant l'exposition environnementale : Utilisation interne et externe

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 0: Utiliser dans les revêtements

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que le contraire ne soit précisé).

État physique : Liquide, pression de vapeur > 10 kPa

Fréquence et durée de l'utilisation : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs - Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Expositions générales (Irritation oculaire)
Utiliser une protection oculaire adaptée.

Expositions générales (peau Irritant)
Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Expositions générales (systèmes fermés)
Échantillonner en boucle fermée ou à l'aide de tout autre système évitant l'exposition. Manipuler la substance en système fermé.

Échantillonnage dans le procédé
Aucune mesure spécifique identifiée.

Opérations de mélangeage (systèmes ouverts) Avec ventilation aspirante locale
Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Opérations de mélangeage (systèmes ouverts)
Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur.

Opérations de mélangeage (systèmes ouverts)
Éviter toute activité impliquant une exposition de plus de 4 heures.

Transferts de vrac Installation non dédiée Avec ventilation aspirante locale
Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Transferts de vrac Installation non dédiée
Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur.

Transferts de vrac Installation non dédiée
Éviter toute activité impliquant une exposition de plus de 4 heures.

Transferts de vrac Installation dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Remplissage des petits emballages Installation dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Nettoyage et maintenance des équipements
Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Nettoyage et maintenance des équipements
Limiter la teneur en substance dans le produit à 25%.

Nettoyage et maintenance des équipements
Éviter toute opération de plus de 4 heures.

Pulvérisation ou nébulisation Avec ventilation aspirante locale
Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Pulvérisation ou nébulisation

Limiter la teneur en substance dans le produit à 25%. Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur. Éviter toute activité impliquant une exposition de plus de 4 heures.

Pulvérisation ou nébulisation
Éviter toute activité impliquant une exposition de plus d'1 heure.

Pulvérisation ou nébulisation
Porter un respirateur conforme à EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou mieux.

Trempage, immersion et coulage
Aucune mesure spécifique identifiée.

Activités de laboratoire
Aucune mesure spécifique identifiée.

Application manuelle – gouaches, pastels, adhésifs
Limiter la teneur en substance dans le produit à 25%. Porter des gants adaptés homologués EN 374.

Application manuelle – gouaches, pastels, adhésifs
Éviter toute opération de plus d'1 heure.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Utiliser dans les revêtements

Évaluation de l'exposition (environnementale) : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 0: Utiliser dans les revêtements

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : Non disponible.

Section 4 - GUIDE DESTINÉ À L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DÉTERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LE SCÉNARIO D'EXPOSITION

Environnement	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
Santé	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement	: Non disponible.
Santé	: Non disponible.

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Substance mono-constituant

Nom du produit : ACETONE

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : [200-662-2] Uses in Oil Field Drilling and Production Operations - Industriel

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Utilisation dans les opérations de forage et de production gazières et pétrolières - Industriel
Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC08a, PROC08b
Secteur d'utilisation finale: SU03
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC04
Secteur de marché par type de produit chimique: Non applicable.
Catégorie d'article correspondant à la durée de vie utile ultérieure: Non applicable.

Scénarios environnementaux contributifs : **Utilisation dans les opérations de forage et de production gazières et pétrolières**

Santé Scénarios contributifs : **Utilisation dans les opérations de forage et de production gazières et pétrolières**

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Englobe l'utilisation comme composant de produits de nettoyage, y compris le transfert depuis le stockage, le transvasement/déchargement depuis les fûts ou conteneurs. Les expositions pendant le mélangeage/la dilution dans la phase préparatoire et les activités de nettoyage (y compris la pulvérisation, l'application au pinceau, le trempage, l'essuyage, automatisé ou manuel), lié au nettoyage des équipements et à la maintenance.

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 0: Utilisation dans les opérations de forage et de production gazières et pétrolières

Caractéristiques du produit : La substance présente une structure unique., Cétone., Facilement biodégradable

Quantités utilisées : Tonnage annuel du site 641

Fréquence et durée de l'utilisation : Jours d'émission 360

Autres conditions affectant l'exposition environnementale : Utilisation interne et externe

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 0: Utilisation dans les opérations de forage et de production gazières et pétrolières

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que le contraire ne soit précisé).

État physique : Liquide, pression de vapeur > 10 kPa

Fréquence et durée de l'utilisation : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs - Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Expositions générales (Irritation oculaire)
Utiliser une protection oculaire adaptée.

Expositions générales (peau Irritant)
Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Expositions générales (systèmes fermés)
Échantillonner en boucle fermée ou à l'aide de tout autre système évitant l'exposition. Manipuler la substance en système fermé.

Échantillonnage dans le procédé systèmes ouverts
Aucune mesure spécifique identifiée.

Transferts de vrac Installation non dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Transferts de vrac Installation dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 1: Utilisation dans les opérations de forage et de production gazières et pétrolières

Évaluation de l'exposition (environnementale) : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 0: Utilisation dans les opérations de forage et de production gazières et pétrolières

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : Non disponible.

**Section 4 - GUIDE DESTINÉ À L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DÉTERMINER S'IL TRAVAILLE
DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LE SCÉNARIO D'EXPOSITION**

Environnement	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
Santé	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement	: Non disponible.
Santé	: Non disponible.

Identification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Substance mono-constituant

Nom du produit : ACETONE

Section 1 - Titre

Titre court du scénario d'exposition : [200-662-2] Uses in Oil Field Drilling and Production Operations - Professional

Liste des descripteurs d'utilisation : **Nom de l'utilisation identifiée:** Utilisation dans les opérations de forage et de production gazières et pétrolières - Professionnel
Catégorie de procédé: PROC01, PROC02, PROC03, PROC04, PROC08a, PROC08b
Secteur d'utilisation finale: SU22
Durée de vie utile ultérieure pertinente pour cette utilisation: Non.
Facteur décrivant les émissions potentielles dans l'environnement: ERC08d
Secteur de marché par type de produit chimique: Non applicable.
Catégorie d'article correspondant à la durée de vie utile ultérieure: Non applicable.

Scénarios environnementaux contributifs : **Utilisation dans les opérations de forage et de production gazières et pétrolières**

Santé Scénarios contributifs : **Utilisation dans les opérations de forage et de production gazières et pétrolières**

Procédés et activités englobés dans le scénario d'exposition : Englobe l'utilisation comme composant de produits de nettoyage, y compris le transvasement/déchargement depuis les fûts ou conteneurs ; et les expositions pendant le mélangeage/la dilution dans la phase préparatoire et les activités de nettoyage (y compris la pulvérisation, l'application au pinceau, le trempage, l'essuyage, automatisé ou manuel).

Section 2 - Contrôles de l'exposition

Scénario de contribution contrôlant l'exposition de l'environnement pour 0: Utilisation dans les opérations de forage et de production gazières et pétrolières

Caractéristiques du produit : La substance présente une structure unique., Cétone., Facilement biodégradable

Quantités utilisées : Tonnage annuel du site 641

Fréquence et durée de l'utilisation : Jours d'émission 360

Autres conditions affectant l'exposition environnementale : Utilisation interne et externe

Conditions techniques sur site et mesures prises pour réduire ou limiter les décharges, les émissions dans l'air et les rejets dans le sol : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Mesures organisationnelles pour empêcher/limiter le rejet du site : Les pratiques courantes varient en fonction des sites ; de ce fait, des estimations conservatives des émissions liées au procédé sont utilisées.

Conditions et mesures liées au traitement externe des déchets à éliminer : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets : Le traitement et l'élimination externes des déchets doivent se conformer aux réglementations locales et/ou nationales en vigueur.

Scénario de contribution contrôlant l'exposition des travailleurs pour 0: Utilisation dans les opérations de forage et de production gazières et pétrolières

Concentration de la substance dans le mélange ou l'article : Englobe les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que le contraire ne soit précisé).

État physique : Liquide, pression de vapeur > 10 kPa

Fréquence et durée de l'utilisation : Englobe les expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures

Autres conditions affectant l'exposition des ouvriers : Présume qu'un bon niveau d'hygiène industrielle est mis en place

Scénarios contributifs - Conditions de fonctionnement et mesures de gestion des risques

Expositions générales (Irritation oculaire)
Utiliser une protection oculaire adaptée.

Expositions générales (peau Irritant)
Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés.

Expositions générales (systèmes fermés)
Échantillonner en boucle fermée ou à l'aide de tout autre système évitant l'exposition. Manipuler la substance en système fermé.

Échantillonnage dans le procédé
Aucune mesure spécifique identifiée.

Transferts de vrac Installation non dédiée Avec ventilation aspirante locale
Vérifier que les transferts de matière sont confinés ou sous aspiration.

Transferts de vrac Installation non dédiée
Vérifier que l'opération est mise en œuvre en extérieur.

Transferts de vrac Installation non dédiée
Éviter toute activité impliquant une exposition de plus de 4 heures.

Transferts de vrac Installation dédiée
Aucune mesure spécifique identifiée.

Conditions et mesures liées à la protection personnelle et à l'hygiène

Section 3 - Estimation d'exposition et référence à sa source

Site internet : Non applicable.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Environnement: 0: Utilisation dans les opérations de forage et de production gazières et pétrolières

Évaluation de l'exposition (environnementale) : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : Non disponible.

Estimation d'exposition et référence à sa source - Opérateurs: 1: Utilisation dans les opérations de forage et de production gazières et pétrolières

Évaluation de l'exposition (humaine) : Non disponible.

ESTIMATION DE L'EXPOSITION ET RÉFÉRENCE À SA SOURCE : Non disponible.

Section 4 - GUIDE DESTINÉ À L'UTILISATEUR EN AVAL POUR DÉTERMINER S'IL TRAVAILLE DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LE SCÉNARIO D'EXPOSITION

Environnement	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.
Santé	: Les directives sont basées sur les conditions de fonctionnement supposées, qui ne s'appliquent pas à tous les sites. Une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour définir les mesures de gestion des risques adaptées au site.

Conseils additionnels de bonne pratique au-delà de REACH CSA

Environnement	: Non disponible.
Santé	: Non disponible.